

Suite à une décision du wali d'Oran

PLUS DE 1,2 MILLIARD DE PERTE DANS LE JARDIN SIDI M'HAMED

Page 07

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 14ème année
www.carrefouralgerie.com **D'ALGERIE**

N°4120 - JEUDI 02 AVRIL 2015 - 15 DA - Edition Nationale

Après la mort suspecte
d'une jeune fille à Relizane
BELAHMAR
SOUS CONTRÔLE
JUDICIAIRE

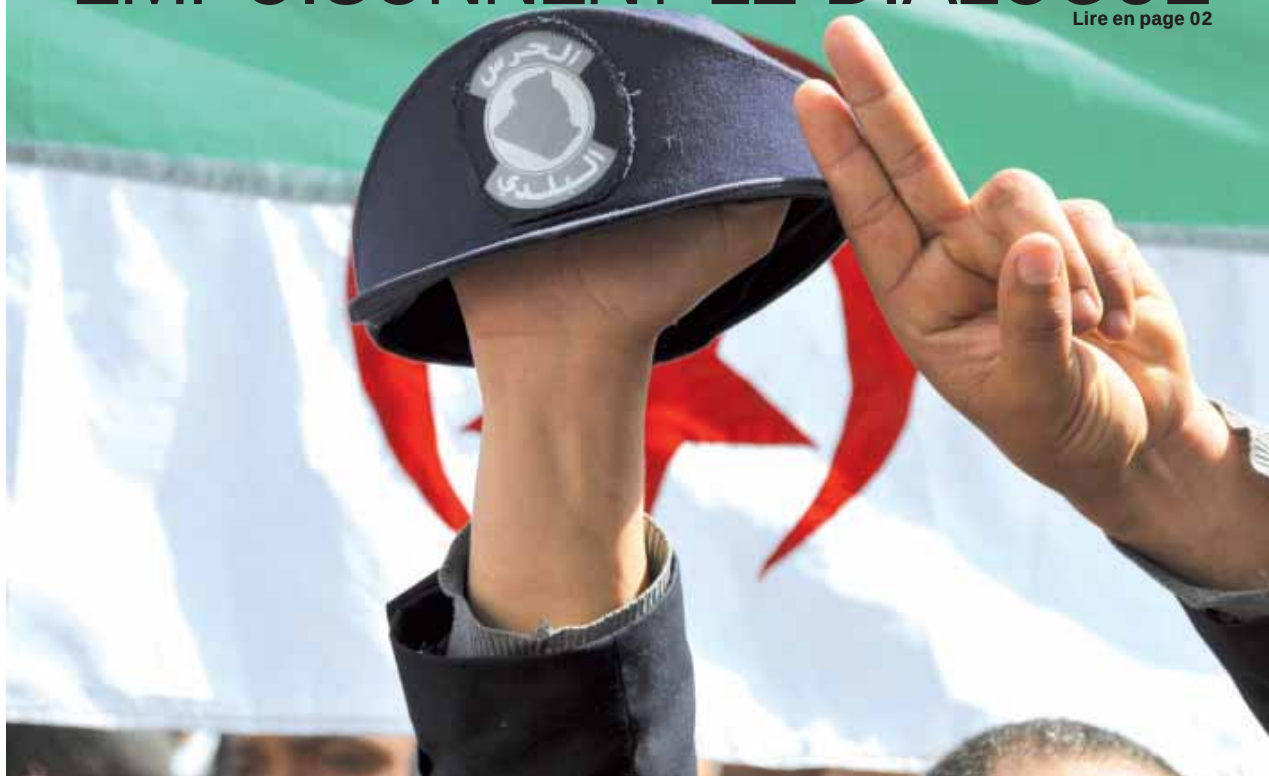


PAGE 05

Revendications des gardes communaux

CES RUMEURS QUI EMPOISONNENT LE DIALOGUE

Lire en page 02



Affaire El Khalifa Bank

385 TÉMOINS CONVOQUÉS LE 4 MAI

L'affaire dite du siècle, plus connue sous le nom médiatisé: «affaire Khalifa», est à la phase des retouches. En vérité, il s'agit d'une seconde édition, plus adaptée du procès de cette affaire, puisque la première datant de 2007, a, paraît-il, été «laissée tomber» pour des raisons politiquement délicates et hypersensibles.

Lire en page 03



Affaires de l'autoroute
et Sonatrach 1
**REPRISE DES
PROCÈS LES 19
AVRIL ET 07 JUIN**

PAGE 03

Session criminelle
2015 à la Cour d'Alger
**ENRÔLEMENT
DE 140 AFFAIRES
DONT 14 LIÉES
AU TERRORISME**

PAGE 05

Découverte d'ossements
de 22 chahids à Azaiza
**04 CHOUHADA
IDENTIFIÉS**

PAGE 05

Point de Vue

Par Must H.

**Exporter et
Décrocher la lune**

Les discours récurrents réaffirmant la volonté des pouvoirs publics de tout faire pour impulser la production nationale dans le bon sens, celui de la satisfaction des besoins des citoyens en s'inscrivant dans une démarche de substitution aux importations, risquent de finir par lasser l'opinion publique tant les grands emportements de nos ministres intervenant toujours en des moments conjoncturels ont pris l'apparence de simples effets d'annonce. La crise du pétrole aidant, avec en bout de piste probablement un baril à 20 Dollars, hypothèse que les experts spécialisés en ce domaine n'écartent absolument pas, les déclarations toniques sur les potentialités d'exportation hors hydrocarbures de l'Algérie reprennent de plus belle. Il ne s'agit pas le long de ces lignes de jouer aux Cassandra mais la perspective d'un accord autour du nucléaire sur le point d'être ratifié à Genève en même temps qu'il augure d'une heureuse convergence porteuse à l'évidence de paix, laisse préfigurer la mise sur le marché de l'or noir de près d'un million de barils JJ supplémentaires représentant la quote-part qu'il est possible de déduire du marché iranien libéré des pesanteurs de l'ostracisme dont il fait l'objet. L'on comprend d'autant mieux à présent le recours incontournable à une LFC 2015 alors qu'il avait été écarté au départ, afin de corriger les estimations quelque peu optimistes qui avaient été transcrites dans la Loi de Finances valable pour l'exercice en cours. L'imminence du resserrement des ressources nationales tirées de l'exportation des hydrocarbures impose de nouveau que soient prises dans une approche cette fois actualisée, des mesures destinées à mettre un terme aux abus, gabegies et hémorragies d'allocations superflues. Il est souhaité également que par ce biais les conditions d'une relance de la production nationale soient définitivement mises sur pied. Il reste pourtant étonnant que soit associée à ces mesures attendues, une reprise du crédit à la consommation destiné exclusivement à la production nationale, alors que le discours du premier Ministre, M. Sellal, fut surtout axé autour de la problématique encore irrésolue de l'exportation hors hydrocarbures. S'il est attendu également la prise d'un autre texte qui intégrera la liste des entreprises nationales éligibles au crédit à la consommation en fonction de paramètres que l'on espère « objectifs ». Il serait tout à fait admissible que celui des facultés de l'opérateur concerné à l'exportation soit considéré de la même manière et serve d'étalon d'efficacité. Que les devises rapatriées en conséquence de l'acte « d'export » puissent couvrir également l'enveloppe destinée au règlement des intrants dans la même monnaie, équivaldrait pour nos gouvernants à décrocher la lune.

Revendications des gardes communaux

Ces rumeurs qui empoisonnent le dialogue

Par Halima B.

Il s'attelle sérieusement. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales s'est réuni hier avec les représentants des gardes communaux. La commission chargée de l'étude des dossiers des agents radiés, a poursuivi hier ses réunions pour clore ce sujet. L'ordre du jour de la commission prévoit l'examen des requêtes des agents radiés du corps de la garde communale pour des raisons disciplinaires jugées non objectives par certaines parties. S'agissant du nombre d'agents radiés et la possibilité de leur réinsertion dans le corps de la police, le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur, Merabti Abdelhalim, a indiqué qu'il « n'est pas défini avec précision ». Soulignant que la commission était souveraine dans ses décisions, M. Merabti a fait savoir que les mesures idoines seront prises après examen des recours. La réunion de mercredi intervient en prolongement du dialogue engagé entre les deux parties en février dernier pour examiner le dossier relatif à la retraite qui prévoit une couverture sociale à 100% et l'accès aux micro crédits, deux points « toujours en cours d'étude ». Le responsable a démenti les informations selon lesquelles certains walis auraient refusé d'appliquer les points convenus, expliquant que des « instructions ont été adressées aux auto-

rités locales pour faciliter les mesures de bénéfice des gardes communaux et leurs ayants droit du logement social et rural. Plus de 9.500 agents et ayants droit ont bénéficié de ces logements jusqu'à 2014, a-t-il précisé. De son côté, le coordinateur national des gardes communaux, Benamara Tayeb, a affirmé que certains agents ont menacé d'intensifier leur mouvement de protestation en réaction aux rumeurs selon lesquelles le ministère aurait classé leur dossier de revendications, les accusant de vouloir entraver le processus de dialogue. Selon le représentant de la garde communale, le ministère a l'intention sincère de répondre aux revendications, rappelant la satisfaction de la majorité des revendications soulevées auparavant. La plateforme des revendications comprend 12 points relatifs aux préoccupations à caractère socio-professionnel dont l'augmentation de la pension de retraite, le règlement des dossiers des malades chroniques et des invalides de la période du terrorisme. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait fait savoir récemment qu'il oeuvrait à mettre en place des mesures permettant de répondre aux douze préoccupations exprimées par les agents de la garde communale dans le cadre de la plateforme du 13 avril 2014. Il a été ainsi procédé à la promulgation d'un décret exécutif garantissant aux agents de la garde communale à redéployer

vers de nouveaux emplois, le même niveau de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi. Ces mesures concernent également l'élargissement de la retraite proportionnelle exceptionnelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministère de la Défense nationale. De ce fait, il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaire régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation. Concernant l'élargissement de la retraite proportionnelle exceptionnelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministère de la Défense nationale, il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaire régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation. Pour la question de la réhabilitation des agents de la garde communale ayant bénéficié de décisions de justice de réintégration, tous les concernés ont été réintégrés. Il a été décidé en outre de la mise en place d'un dispositif dérogatoire au profit des agents de la garde communale leur permettant de bénéficier d'une pension spécifique d'invalidité. Pour la revalorisation de l'indemnité de risque et d'astreinte, le taux de cette indemnité a été relevé de 75% à 90% du traitement pour l'ensemble des grades avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2012.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN - 11ÈME ANNÉE
D'ALGERIE

EDITE PAR LASARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 29 69 76 / Fax: 041 29 17 89

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 021 28 95 65
Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN

Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR
ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

**Tous les manuscrits
et les photos remis au journal
ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.**

Affaire El Khalifa Bank

385 témoins convoqués le 4 mai

Par B. Abdelkader

L'affaire dite du siècle, plus connue sous le nom médiatisé : «affaire Khalifa», est à la phase des retouches. En vérité, il s'agit d'une seconde édition, plus adaptée du procès de cette affaire, puisque la première datant de 2007, a, paraît-il, été «laissée tomber» pour des raisons politiquement délicates et hypersensibles. Au total 385 témoins seront convoqués, le 4 mai prochain, au tribunal criminel près la Cour de Blida dans le cadre du procès de l'affaire El Khalifa Bank, a appris mardi l'APS de sources judiciaires. 133 autres personnes, entre victimes et partie civile, seront également convoquées au procès qui sera présidé par le juge Antar Menouar, a-t-on ajouté de même source, précisant que les délibérations se tiendront à la salle 01 dudit tribunal criminel. Le même juge avait présidé le dernier procès en cassation, tenu le 2 avril 2013. Les accusés seront jugés notamment pour les chefs d'inculpation de "constitution d'une association de malfaiteurs", "vol qualifié", "escroquerie", "abus de confiance" et "falsification de documents officiels". Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, avait indiqué ré-

cemment que l'enquête concernant l'affaire Khalifa se poursuivait "conformément aux procédures judiciaires en vigueur, ainsi que dans le cadre de la coopération internationale dans le domaine". Le premier procès, tenu en mars 2007, abrité par le même tribunal, s'est achevé par la prononciation de peines allant d'une année à 20 ans de prison, et la relaxation d'une cinquantaine de personnes, parmi les 94 prévenus jugés en comparution. Dix autres accusés avaient été condamnés par contumace, dont le principal accusé dans cette affaire, Abdelmoumène Rafik Khelifa, condamné à la prison à perpétuité. La justice avait été saisie de cette affaire après que la Banque d'Algérie eût constaté un découvert de 3,2 milliards de DA dans "la caisse principale d'El Khalifa Bank", qui fut la première banque privée en Algérie. L'ancien homme d'affaires, Rafik Abdelmoumène Khelifa, qui s'est réfugié en Grande-Bretagne depuis 2003 et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, a été extradé fin 2013 vers l'Algérie, "conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire" entre l'Algérie et le Royaume-Uni.

Interrogé par la presse, l'avocat de A. Khalifa, Nasredine Lezzar, avait

estimé que «Le nouveau procès de Khalifa n'est plus une affaire judiciaire 'conformément aux lois et procédures légales' mais se trouve tributaire d'une initiative du Parquet et donc convertie ou pervertie en une décision de nature politique. En tout état de cause, le statu quo est nuisible au système et au pays. S'il perdure, Moumen Khalifa sera plus dangereux derrière les barreaux qu'à la barre», avait-il souligné. Pour Maître Lezzar, n'ayant pas hésité à critiquer le système judiciaire national: cette initiative est du ressort du Parquet qui, selon lui, n'a pas l'indépendance des juges. Précisant que, «Le Parquet ou les Parquets, juridiquement indivisibles à tous les degrés de la hiérarchie juridictionnelle, sont affiliés à une structure du ministère de la Justice 'organe de l'Exécutif'. Ils agissent souvent de leur propre chef mais reçoivent, parfois, des instructions écrites et/ou verbales, positives ou négatives, de faire ou de s'abstenir. Les 'parquetiers', plutôt fonctionnaires que magistrats, sont tenus d'obtempérer aux injonctions de la tutelle. Pour enfin, réitérer sa conviction que «le procès de Moumen Khalifa est tributaire d'une décision politique et non judiciaire».

Justice

Report du procès de la CNAN au 29 avril

Le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté mercredi, au 29 avril l'affaire de la Compagnie nationale de navigation (CNAN) et ses annexes qui implique l'ex-directeur général du groupe B. Ali et 20 cadres poursuivis depuis 2002 pour plusieurs chefs d'accusation, notamment pour corruption, a constaté l'APS. L'affaire a été reportée pour plusieurs raisons, dont la non comparution des accusés en liberté (placés sous contrôle judiciaire) et l'absence de certains témoins. Un avocat a également requis un délai pour examen du dossier. Selon l'arrêt de renvoi les prévenus doivent répondre de plusieurs chefs d'accusation, à savoir "dilapidation de deniers publics, violation de la réglementation relative aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger et passation illégale de marchés". Le principal accusé dans cette affaire, l'ex directeur général de CNAN Group (actuellement en détention préventive), accusé de plusieurs dépassements alors qu'il était en poste, dont celui "d'avoir bradé 10 navires appartenant à la flotte de la compagnie et à sa richesse, accumulée durant plus de 40 ans et ce dans le cadre d'une privatisation", selon le document. Une enquête sur ces dépassements a été menée par les services de sécurité et les services de l'Inspection générale des finances (IGF) dans le cadre de laquelle 78 cadres ont été interrogés, ajoute la même source. L'enquête a également porté sur les réparations des navires et autres rénovations réalisées à l'étranger.

Affaires de l'autoroute et Sonatrach 1

Reprise des procès les 19 avril et 07 juin

Les procès des affaires de l'«autoroute Est-Ouest» et de «Sonatrach1» sont respectivement programmés par le tribunal criminel d'Alger pour le 19 avril et le 7 juin prochains, a-t-on appris mardi au tribunal d'Alger. Le tribunal criminel d'Alger a enrôlé ces deux affaires dans la session criminelle 2015, a-t-on constaté sur le tableau d'affichage à la cour d'Alger. Le premier procès, celui de l'affaire dite "autoroute est-ouest", est prévu le 19 avril prochain. Il sera dirigé par le président du tribunal Hellali Tayeb, avec comme conseillers-asseesseurs Hamadouche Ahmed et Hadj Mihoub Sidi Moussa. Le second procès, celui de l'affaire dite "Sonatrach1", programmé pour le 7 juin prochain, aura comme président Reggad Mohamed, alors que les assesseurs-conseillers sont Bouhamidi Nadia et Mansouri Hakim. Ces deux procès ont été reportés par le tribunal criminel d'Alger lors de la précédente session criminelle pour absence d'avocats de certains prévenus dans le premier procès et de témoins pour l'affaire "Sonatrach1". Le procès de l'affaire dite de l'autoroute est-ouest a été reporté mercredi à la prochaine session criminelle du fait de l'absence au tribunal de l'avocat du principal accusé dans cette affaire, Medjdoub Chani. Celui-ci a refusé que le tribunal lui désigne un avocat d'office. L'affaire porte sur des faits de corruption et octroi de commissions dans la passation de marchés publics pour la réalisation du projet autoroutier "est-ouest", sur 1216 km. Les avocats de la défense ont, par ailleurs, obtenu gain de cause dans le report du procès de l'affaire "Sonatrach1", en basant leur argumentaire sur l'absence de témoins à cette audience. L'absence de témoins importants dans ce procès, dans lequel sont impliquées 19 personnes, dont l'ex-PDG du groupe Mohamed Meziane, a été décisive dans la décision de report à la prochaine session criminelle du tribunal d'Alger.

Pour promouvoir les exportations

Plusieurs secteurs doivent être soutenus

Plusieurs secteurs, où l'Algérie possède d'importantes potentialités, doivent bénéficier du soutien et de l'accompagnement de l'Etat pour pouvoir se développer et ainsi se positionner sur le marché international, ont recommandé les participants à la conférence nationale sur le commerce extérieur qui a pris fin mardi soir. Il s'agit des secteurs de la pétrochimie (engrais et fertilisants), les industries mécaniques, électriques, électroniques et les TIC qui présentent de grandes potentialités à l'export. Dans le secteur agricole, l'Algérie a du potentiel notamment pour ce qui est des dattes compte tenu des avantages comparatifs, ont souligné les conférenciers. Aussi, il existe des perspectives réelles d'exportation dans l'artisanat, les industries agro-alimentaires (boissons, produits carnés, confitures, pâtes alimentaires et couscous...), et le tourisme.

Les participants à la conférence ont également insisté sur la nécessité de développer et d'adapter le système bancaires et la réglementation des changes aux métiers d'export et qui «constituent jusque-là un souci majeur pour les exportateurs algériens». A cet égard, les participants ont appelé à rallonger les délais de rapatriement des revenus des opérations des exportations à 365 jours contre 180 jours actuellement, et à développer de nouveaux instruments de financement des opérations d'exportations et à promouvoir la fonction de conseil à l'export au niveau

des grandes agences bancaires. La sécurisation des opérations de paiement à l'export devient aussi, selon eux, une mesure importante d'où l'importance de développer un réseau de correspondants des banques algériennes au niveau des pays de destination. La conférence a aussi recommandé le renforcement et la consolidation des instruments de soutien des exportations hors hydrocarbures notamment à travers la réforme totale des statuts de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX) afin de lui permettre de s'insérer pleinement dans la stratégie à mettre en place pour diversifier les exportations. En matière de régulation des importations, les principales recommandations ont porté sur la professionnalisation du métier d'importateur en n'autorisant l'importation pour la revente en l'état qu'aux opérateurs ayant exercé depuis plus de 3 ans dans la filière. Il s'agit aussi de ne financer les importations des pro-

duits destinés à la revente en l'état que sur fonds propre ou sur les revenus réalisés sur les opérations d'exportations uniquement. Le renforcement du contrôle de la qualité des produits importés par la refonte du dispositif de contrôle aux frontières et sa nécessaire mise à niveau et le développement des mesures de protection non tarifaires dans le respect de nos engagements internationaux, ont été également préconisés à l'issue de la conférence.

En marge de cette rencontre de deux jours, le ministère du Commerce a signé trois conventions de coopération et d'assistance avec des institutions internationales spécialisées pour promouvoir les exportations algériennes. Il s'agit d'une convention avec le Centre de commerce international (CCI), une autre avec l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (IAMM) et une troisième avec le programme d'Appui à l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

Incendie au Palais du Gouvernement
Aucun incident à signaler

Un feu de buisson a été provoqué, mardi, par une étincelle à l'extérieur de l'enceinte du Palais du Gouvernement, et cela suite aux travaux de réfection de la clôture métallique, a-t-on appris mercredi auprès de la protection civile. L'incendie a été "rapidement maîtrisé" et n'a provoqué "aucun incident", suite à l'intervention rapide des agents de la protection civile du Palais du Gouvernement, a-t-on précisé de même source.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le permis de rêver ou comment vivre en rêvant!!!

Rêver est-il un acte réservé à tout le monde ou uniquement à ceux qui n'arrivent pas à réaliser des vœux, des illusions, des fantasmes ou parfois, des envies ou des désirs restés inassouvis. Rêver serait-il une opération garantie seulement à ceux qui extrapolent et anticipent sur des faits et autres événements qu'ils n'arriveront jamais à réaliser en temps réels. Car, quoi que l'on dise, rêver paraît plus facile, plus aisé à accomplir qu'à exécuter. En fait, cela n'exigerait qu'un somme, une sieste ou une légère somnolence. Autrement dit, cela ne demanderait ni efforts physiques ni élucubrations intellectuelles. Rêver exigerait seulement une déconcentration totale et une interprétation du songe que d'aucuns connaîtraient sur le bout de la langue puisque faisant de ces lectures savantes leurs moyens de subsistance. Alors, en deux mots comme en deux mille, rêver est permis à tout être humain doté d'un minimum de raison. Et lorsque ce même être humain est natif de la galaxie honnie des Dieux, des Esprits, des Âmes anonymes et des Colons beur-beurisés, il lui est permis, plus que tout autre bipède, de rêver en étant...éveillé. Parfois même, il nous arrive d'interpréter des couleuvres en leur donnant l'apparence de vérités incontournables. C'est dire combien, à force de rêver en étant éveillé, on croit tout ce qu'on dit. Le mensonge, la falsification, la tromperie, le leurre ou la dissimulation deviennent, dans nos propos, des vérités. Ce n'est point par feintes ou tentatives de tricherie que nous agissons ainsi mais simplement par habitude, par routine, pour ne pas dire, par usage. Une nature que nos gouvernants dévoilent pour le plaisir de nos oreilles sourdes et de nos mentalités rétrogrades. Pour un gouvernant, harassé par tant de sollicitations, de prières, d'exigences loufoques de la part d'un peuple quémendeur par outrage, prendre des décisions politiques, énergétiques, sociales, éducatives, culturelles, environnementales ou simplement sociétales, ne peuvent émaner d'une réalité statistique ou d'un constat avéré mais d'un « rêve » sorti tout juste de sa calebasse. Car, il y va de son poste ! Et qui dit poste, dirait siège. Un siège qu'il ne quitterait jamais de son vivant puisque depuis le premier jour, son postérieur a magnifiquement épousé les contours. Alors, qu'à cela ne tienne !!! Vous voulez des réponses à vos requêtes, à vos lamentations, à vos éternelles pleurnicheries ; tenez et ramassez le tout ! C'est aussi simple que cela ! Ce n'est point un mensonge ! Ce serait seulement une contre vérité que le temps et le hasard des calendriers effaceraient comme si elle n'avait été jamais proférée. Un peuple qui oublie est un peuple qui se gère facilement ! Un peuple qui n'exige jamais de bilans de parcours est un peuple gentil, doux et heureux. Et sachant fort bien que le bonheur des gens ressort de leur devoir, nos gouvernants nous fourguent tout ce qui leur passe par la tête. Le gaz de schiste, une nouvelle constitution, un nouveau code de la femme, une complémentaire loi de finances, le besoin inévitable de figurer dans les nouvelles grilles de l'Organisation mondiale du Commerce. Rêver se conjugue mieux au présent. Demain serait un autre jour ! Et puisque personne n'y pense vraiment, alors dormons tout en ayant l'espoir de faire vraiment un songe. Ça nous manque ! N'est-ce pas???

medhayas@yahoo.fr

Autoroute Khemis Meliana-Tissemsilt-Tiaret

Lancement des travaux cette année

Les travaux de l'autoroute Khemis Meliana-Tissemsilt-Tiaret seront lancés cette année, a annoncé, mardi à Tissemsilt, le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi. L'étude de réalisation de ce projet, qui contribuera au désenclavement de la wilaya de Tissemsilt et à son raccordement à l'autoroute Est-Ouest, est à "sa phase finale", a indiqué le ministre, en marge d'une visite de travail dans la wilaya. M. Kadi a accordé au bureau canadien chargé de l'étude avec son homologue algérien, un délai pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés, insistant sur la nécessité de prendre en considération la réalisation de structures de services, le long de cette voie. Il a annoncé, lors d'un point de presse, que la wilaya a bénéficié d'un "important programme" d'aménagement, de confortement et de rénovation du réseau de routes nationales, de wilaya et communales. Le ministre a également indiqué que la wilaya de Tissemsilt sera traversée par trois autoroutes, à savoir celles de Relizane-Tiaret-Tissemsilt, et de Khemis Meliana-Tissemsilt-Tiaret et l'autoroute des Hauts plateaux, devant conférer une grande dynamique économique à la



région. Il s'est enquis, lors de cette visite, du taux d'avancement des projets de maintenance de la route nationale (RN 14) sur une distance de 13 kilomètres, de revêtement de 23 km du chemin de wilaya (CW 19) et de la réalisation d'une voie d'évitement au chef-lieu de wilaya (10 km) et d'un échangeur sur le chemin menant vers la commune de Ouled Bessam. M. Kadi a, en outre, visité des projets de confortement du CW 15 sur une longueur

de 22 km en direction de la ville de Béni Chaib, du chemin reliant la RN 14 et le CW 14 traversant la localité d'Ouatout (commune de Tissemsilt) et du CW 25 avec la réalisation d'un ouvrage d'art entre Sidi Slimane (Tissemsilt) et Bathia (Ain Defla). Il a, à cette occasion, mis en service d'une maison de cantonnement dans la commune de Yousoufia et de deux ouvrages d'art à Meghila. Il a aussi visité la maison cantonnière du chef-lieu de wilaya.

Aménagement et gestion des pêcheries

Un décret à promulguer début 2016

Un décret sur les plans d'aménagement et de gestion des pêcheries sera promulgué début 2016, a annoncé, mardi à Oran, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi. L'opération de préparation des plans d'aménagement a été lancée dernièrement et concerne toutes les wilayas du littoral, a indiqué le ministre lors du forum du journal "Ouest Tribune". L'objectif principal de ces plans d'aménagement est de différencier les espaces de pêche et de mettre en place les règles nécessaires quant à leur gestion et les relations entre les flottilles et les ressources, a expliqué M. Ferroukhi, soulignant que ces pratiques "ont maintenant leur ancrage dans la nouvelle Loi sur la pêche et l'aquacul-

ture", adoptée récemment par les deux chambres (APN et Conseil de la nation). Evaluant sa visite de travail mardi à Oran, le ministre a fait savoir que des "progrès notables" ont été réalisés dans le secteur, en raison des nombreuses facilitations et mesures incitatives accordées, notamment en aquaculture. "Il y a aujourd'hui beaucoup d'incitations et de facilitations, ainsi qu'une certaine flexibilité dans le lancement et la conduite des projets", a souligné M. Ferroukhi, rappelant que le Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA) a permis la maturation et la concrétisation de certains projets. "Je considère que c'est grâce au SIPA que certains projets d'aquaculture ont été réalisés. Le salon augmente la plateforme du partenariat et permet, par la suite, un

suivi des projets. Le SIPA permet également de mesurer les évolutions faites dans le secteur", a déclaré le ministre. M. Ferroukhi a également souligné que "bien produire permet d'éviter l'importation et de se tourner vers l'exportation, un atout de plus dans la diversification des ressources et des exportations", affirmant que "produire à bas prix est devenu un challenge". Néanmoins, le ministre a souligné que beaucoup reste encore à faire dans le secteur, citant, dans ce contexte, l'exemple du développement de l'aquaculture saharienne qui, peu à peu, fait son chemin, ainsi que 30 autres projets qui sont sur le point d'être lancés. Le ministre a souligné également que 600 projets seront lancés durant l'actuel plan quinquennal (2014-2019).

Entrepreneuriat

Programme méditerranéen d'accompagnement pour des porteurs de projets

Quatre chercheurs Algériens, lauréats du concours du Programme d'aide à la création d'entreprises innovantes en Méditerranée (PACEIM), vont bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de ce programme méditerranéen destiné aux diasporas scientifiques établies à l'étranger. La signature des contrats d'accompagnement des projets lancés par ces chercheurs en Algérie notamment dans l'industrie, la télémedecine, l'agriculture et l'industrie pharmaceutique, s'est déroulée mardi à Alger lors de la 3ème rencontre d'affaires et de partenariat PACEIM. Le PACEIM offre un co-financement pouvant aller jusqu'à 35.000 euros par projet et une incubation sur

une période de 15 à 18 mois, durant laquelle le porteur de projet bénéficie d'un accompagnement personnalisé, a indiqué la directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique (ANVREDET) Djamilia Halliche. Cet accompagnement couvre la formalisation de l'idée du projet (business plan), la maturation du projet, la validation technique, économique et juridique jusqu'à la levée des fonds nécessaires au lancement de l'activité, selon Mme Halliche. Le programme PACEIM est destiné aux diasporas scientifiques ayant suivi une formation supérieure en France et qui souhaitent valoriser leur

savoir-faire et leurs résultats de recherche par la création d'une entreprise à vocation technologiques dans leur pays d'origine, a-t-on expliqué. Il s'adresse à des étudiants en Master, aux doctorants, ou post-doctorants, chercheurs, ingénieurs et aux techniciens résidant en France et ressortissants des pays cibles du Sud de la Méditerranée: l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et le Liban. Trois (3) autres contrats d'accompagnement seront signés prochainement entre trois (3) chercheurs Algériens et le programme, selon la même responsable. La même responsable a affirmé que la partie algérienne contribue à 50% du montant de financement de chaque projet retenu.

Session criminelle 2015 à la Cour d'Alger Enrôlement de 140 affaires dont 14 liées au terrorisme

La première session criminelle 2015 débutera le 19 avril prochain à la Cour d'Alger, selon le rôle de cette session dont l'APS a pris connaissance mardi au niveau de la Cour d'Alger. 140 affaires dont près de 14 liées au terrorisme seront traitées entre le 19 avril et le 17 juin 2015 par le tribunal criminel qui sera présidé le premier jour de l'ouverture de la session criminelle, le 19 avril, par le magistrat, Hellali Tayeb, avec à l'ordre du jour le procès de l'affaire dite de "l'autoroute Est-ouest dans laquelle 23 accusés sont impliqués". L'affaire Sonatrach 1 sera

traitée le 7 juin prochain, selon le rôle préliminaire. Parmi les affaires épineuses qui seront traitées par le tribunal criminel le 19 mai, l'affaire des 12 terroristes présumés dont deux frères et un fils du terroriste, Abdelhamid Abou Zaid poursuivis depuis 2010 pour les chefs d'inculpation d'appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays et à l'étranger. Le 28 mai, le tribunal criminel devra se prononcer sur le dossier de 34 accusés dont 16 en état de fuite poursuivis en 2012 pour création d'une organisation terroriste, enlèvement, homicide volontaire et

pose d'explosifs sur la voie publique dans la région du centre du pays. L'affaire de 30 individus impliqués en 2010 dans le trafic international de véhicules dans les wilayas de Batna et d'Alger au profit d'un groupe terroriste sera examinée le 19 mai par le même tribunal. Le 4 mai, le tribunal criminel traitera l'affaire de K. Hocine, membre d'un groupe islamiste armé et accusé aux côtés de 6 autres terroristes durant les années 90 d'appartenance à un groupe terroriste ayant perpétré des attentats à l'explosif dans des lieux publics faisant plusieurs morts et blessés ainsi que des viols et enlèvements. Outre ces affaires, le tribunal criminel traitera durant cette session quelque 20 affaires d'homicide, 18 de meurtres, 13 d'évasion fiscale et 19 autres liées à l'association de malfaiteurs.

Armée nationale populaire 54 contrebandiers arrêtés et 322 kg de kif saisis



Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam ont arrêté mardi 54 contrebandiers et des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi 292 kilogrammes de kif traité, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6ème Région militaire) ont arrêté, hier 31

mars 2015, (54) contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi trois (03) véhicules, huit (08) motos, (160) têtes d'ovin, (26) détecteurs de métaux et (1000) litres de carburant", précise-t-on. Par ailleurs, des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème Région militaire) ont saisi une quantité de (292) kilogrammes de kif traité, suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la localité d'El Houassi à Beb El Assa, ajoute la même source. De même, des éléments des Gardes-côtes relevant du secteur opérationnel d'Aïn Temouchent ont saisi (30) kilogrammes de kif traité au niveau de la plage de Sbeaat, note le communiqué.

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de cocaïne

Une bande spécialisée dans le trafic de cocaïne a été démantelée par la Police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale qui a arrêté 13 individus et saisi 1 kg de cocaïne, a indiqué lundi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale. Cette bande "activait à travers les wilayas de Tipasa, Blida, Relizane, Mostaganem et Saïda", précise la même source. L'opération s'est soldée par l'arrestation de "13 personnes, la saisie d'un (01) kg de cocaïne, 5 véhicules utilitaires et une voiture de taxi", selon la même source. Suite à l'enquête, les présumés ont été présentés devant le procureur de la République près le Tribunal d'El-Afroun qui les a placés en détention préventive, ajoute le communiqué.

Après la mort suspecte d'une jeune fille à Relizane Belahmar sous contrôle judiciaire



Après l'interpellation du raki Belahmar par les services de sécurité compétents, suite à une mort suspecte d'une fille malade âgée de 20 ans, dans le lieu de la rokia et après une détention à vue du raki et de ses assistants, accusés d'avoir pratiqué une perfusion de sérum à la malade qui décéda après mais présentée à la médecine légale, celle-ci écarta la mort suite à la perfusion, en confirmant la mort naturelle, avec les témoignages de ses parents et proches qui déclareront que leur enfant était malade et Belahmar est loin d'être derrière ce destin. Malgré cela, il a fallu approfondir les investigations qui ont touché 11 personnes dont 8 femmes. Ainsi, l'instruction de la magistrature du tribunal de Relizane a dû trancher dans cette affaire devenue nationale. Lors d'une instruction qui dura toute une journée, tous sortiront acquittés de l'accusation de la mort suite au sérum mais ils seront par contre accusés de pratique sans autorisation. Aussi, quatre des prévenus seront placés sous contrôle judiciaire. Dehors, une grande foule des deux sexes attendait leur sortie au seuil du tribunal, acclamant la grande confiance de la justice algérienne où Belahmar déclarera lui aussi que la pratique reprendra incessamment. **B.BELHADJ**

Lutte anti cancer Nécessité d'impliquer le pharmacien

Le président de la Société algérienne de pharmacie, Farid Benhamdine, a plaidé mercredi pour l'intégration du pharmacien hospitalier dans les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) sur le cancer pour le choix du traitement et la rationalisation des dépenses. Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Benhamdine a estimé que le pharmacien "est en première ligne de la lutte contre le cancer" surtout que cette pathologie est traitée à l'hôpital. Evoquant la formation, le même responsable a appelé à l'introduction d'une spécialité pharmacien-oncologue pour dispenser aux étudiants une "formation universitaire ciblée" dans le traitement du cancer. "Nous avons demandé d'introduire une spécialité de pharmacien-oncologue dans la formation universitaire des pharmaciens", a-t-il rappelé, affichant à ce propos un espoir quant à l'aboutissement de la demande formulée auprès des autorités concernées. Au sujet des dépenses, M. Benhamdine a précisé que près de la moitié (50%) du budget alloué à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) va au traitement anti cancer. Observant une augmentation de la facture pharmaceutique, l'orateur a fait remarquer que l'enveloppe budgétaire 2005-2012 pour le traitement du cancer a presque multiplié par vingt. "Les thérapies ciblées coûtent très chères", a-t-il noté. Dans la même optique, il a rappelé qu'une enveloppe budgétaire de 178.000 milliards de dinars a été dérogée pour l'exécution du plan cancer 2015-2019. "40% des décès dus au cancer pourraient être évités grâce à la prévention", a-t-il encore assuré.

Découverte d'ossements de 22 chahids à Azaiza 04 chouhada identifiés

Quatre chouhada ont été identifiés parmi les ossements de 22 chahids découverts en février dernier dans une grotte à Azaiza dans la commune de Amieur (Tlemcen), a-t-on appris mardi du directeur de wilaya des moudjahidines. Les recherches, menées par une commission d'experts conduite par un médecin légiste, ont permis de regrouper les ossements des quatre chouhadas identifiés, a indiqué, à l'APS, Boumaaraf Djemai, ajoutant que l'opération se poursuit pour identifier les autres chahids et leur réinhumation le 20 avril prochain, à l'occasion de la commémoration du 58ème anniversaire de la bataille de Fellaoucene. La grotte où ont été découverts les ossements, ayant trois issues, avaient servi en 1958 à une réunion de 24 moudjahids, qui furent encerclés jadis par les forces coloniales françaises, qui avaient utilisé avec barbarie un gaz toxique. Assiégés, 22 moudjahids périrent et deux seulement purent s'évader, a-t-on indiqué. La grotte fut découverte par une délégation de représentants d'instances concernées dont la direction de moudjahidine, la daïra, la commune et de membres de la famille révolutionnaire, qui s'est déplacée sur site pour confirmer la véracité des témoignages de moudjahidine de la région sur cet ignoble massacre. Par conséquent, une équipe de spécialistes compétente a été chargée de déterrer les ossements ensevelis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ORAN
COMMUNE D'ORANAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°19/2015

Le président de l'assemblée populaire de la commune d'Oran lance un avis d'appel d'offres national restreint relatif à la réalisation d'une passerelle en charpente métallique **3ème BD périphérique (Cité Emir Abdelkader)**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du Service des contrats et marchés, **13 rue Baghdadi Med-Oran**, et ce contre paiement de la somme de **deux mille dinars (2000 DA)**.

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents ci-dessous énumérés représentant l'offre technique avec mention à ne pas ouvrir :

● Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) dûment remplie, datée et signée ● Déclaration de probité (selon modèle ci-joint) dûment remplie, datée et signée ● Le cahier des charges signé et paraphé sur chaque page ● Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles de l'entreprise catégorie (03) et plus activité principale travaux publics en cours de validité ● Copie du registre du commerce visé par le CNRC ● La copie de la carte d'identification fiscale dûment (NIF) ● Attestation de mise à jour CNASAT, CACOBATPH, CASNOS, en cours de validité ● Copie originale de casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité ● La liste des moyens humains + diplôme de l'encadrement technique à mobiliser pour le projet (affiliés à la CNAS) ● Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet, appuyée de toutes pièces justificatives (assurance du matériel, cartes grises) ● Une copie de bilans fiscaux des 03 dernières années (2011, 2012, 2013) (visés par les services des impôts) ● Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par l'antenne régionale du CNRC ● Références professionnelles de l'entreprise (attestations de bonnes exécutions signées par les maîtres d'ouvrages publics appuyées par les PV de réception) ● Le planning des travaux détaillés ● Copie des statuts pour SPA- EURL et SARL ● Une copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement délivré par les services des impôts au lieu de résidence ● Une copie de la quittance de paiement 2000 DA

L'offre financière contenant :

● La soumission (selon modèle ci-joint) dûment remplie, datée et signée ● Le devis quantitatif et estimatif suivant le modèle rempli et visé ● Le bordereau des prix unitaires dûment visé, signé par le soumissionnaire

L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme et portera obligatoirement la mention suivante appel d'offres national restreint pour :

La réalisation d'une passerelle en charpente métallique 3ème BD périphérique (Cité Emir Abdelkader)

« Soumission à ne pas ouvrir »

Cette enveloppe extérieure doit contenir deux enveloppes distinctes relatives l'une à l'offre technique et l'autre financière et doit être déposée au bureau de réception des offres- service des contrats et marchés sis au **13 rue Baghdadi Med, 4ème étage- Oran**.

La date limite de réception des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **(90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour de dépôt des offres au siège de l'APC d'Oran à **10h00**.

NB: Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LE PRÉSIDENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005501 02/04/2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ORAN
COMMUNE D'ORAN2ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°03/2015

Le président de l'assemblée populaire communale d'Oran lance un **2ème** avis d'appel d'offres national ouvert relatif aux prestations de service et fourniture de pièces de rechange pour les engins et cyclomoteurs.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des contrats et marchés, **13 rue Baghdadi Med-Oran**, et ce, contre paiement de la somme de **deux mille dinars (2000 DA)**.

Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents ci-dessous énumérés représentant l'offre technique avec mention à ne pas ouvrir.

● Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) dûment remplie, datée et signée ● Déclaration de probité (selon modèle ci-joint) dûment remplie, datée et signée ● Le présent cahier des charges paraphé daté et signé ● Copie légalisée du registre du commerce ● La copie de la carte d'identification fiscale dûment légalisée ● Attestations de mise à jour CNASAT, CASNOS, légalisées ● Copie originale de casier judiciaire du soumissionnaire ● La liste des moyens humains déclarés à la CNAS avec des justificatifs concernant le personnel d'encadrement de maintenance (diplôme) ● Liste des moyens matériels justifiés par les cartes grises, facture d'achat ● Justificatif de terrain de l'atelier (titre de propriété ou de location) ● Bilan comptable et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des 03 dernières années (2010, 2011, 2012) (visé par les services des impôts) ● Attestation de dépôt des comptes sociaux CNRC ● Références professionnelles de l'entreprise (attestation de bonnes exécutions) ● Une copie légalisée de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier ● Une copie de quittance de 2000 DA.

L'offre financière contenant :

● La soumission (selon modèle ci-joint) dûment remplie, datée et signée ● Le devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire ● Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire

L'enveloppe extérieure devra être strictement anonyme adressée à Mr le président de l'assemblée populaire communale d'Oran et portera obligatoirement la mention suivante : **prestations de service et fourniture de pièces de rechange pour les engins et cyclomoteurs. « Soumission à ne pas ouvrir »**

Cette enveloppe extérieure doit contenir deux enveloppes distinctes relatives l'une à l'offre technique et l'autre financière et doit être déposée au bureau de réception des offres- services des contrats et marchés sis au **13 rue Baghdadi Med, 4ème étage- Oran**.

La date limite de réception des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **(90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour de dépôt des offres au siège de l'APC d'Oran à **10h00**.

NB: Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LE PRÉSIDENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005302 02/04/2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, L'URBANISME
ET DE LA VILLE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
N°63/2015AVIS D'ANNULATION
(ATTRIBUTION PROVISOIRE)

Conformément au décret présidentiel **n°10.236 du 28 Chaoual 1431** correspondant au **07.10.2010** modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

La DEP de la wilaya de Relizane dont le **N° : IF (000148019004353)** porte à la connaissance de toutes les entreprises que l'annulation d'attribution provisoire du marché aux journaux **Minbar El-Gharb** en langue arabe et le **Carrefour d'Algérie** en langue française en date du **13 juin 2012** concernant le projet :

Entreprise : LAZREG LAZREG NIF° : 196902190010738

Projet : Réalisation d'un lycée 800/200 Internat à A/Moussa- Lot : Chauffage central

-Suite à la décision du S/G de la wilaya de Relizane **N°06/2015** en date du **19/03/2015**, l'attribution provisoire du projet est annulée.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005434 02/04/2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 0963 1301 91 15 239AVIS RECTIFICATIF DE L'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article **49 - paragraphe n°02-** du décret présidentiel **n°10/236 du 07/10/2010** portant réglementation des marchés publics.

La wilaya de Tlemcen, direction de l'administration locale, service de l'animation locale des marchés et des programmes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint **N°42/DAL/2014** relatif à la réalisation du projet : **Réalisation d'un établissement pénitencier de 500 détenus à Maghnia- Wilaya de Tlemcen Lot 14-15-16-17-18-19-20 et 21** qu'une erreur est survenue dans l'avis d'attribution provisoire du marché concernant l'entreprise **BELAID ABDELKADER** du **Lot N°15** paru dans les quotidiens nationaux « **El Djoumhouria** » et « **Le Carrefour d'Algérie** » en date **15.10.2014** où il faut lire le montant corrigé **309.346.900,20 DA** et un délai de **12 mois** au lieu de **315.886.194,00 DA** et un délai de **12 mois**.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005522 02/04/2015

A l'issue de la visite du wali d'Oran des chantiers en cours

1.080 logements jugés livrables à la fin mai 2015

2.500 logements toutes formules seront livrés dans les mois à venir durant l'année 2015, a indiqué hier le wali M. Zaalane Abdelghani, lors d'une visite d'inspection qui l'a conduit sur plusieurs chantiers de logements en cours dont notamment ceux des 2.000 unités confiés à l'entreprise chinoise ZIEC et des 5.100 autres réalisés par l'entreprise turque Arslane dans la région de Belgaid.

Premier chantier visité par le wali a été celui des 2.000 logements sociaux de Belgaid répartis sur deux tranches de 1.008 et de 992 logements et dont 456 et 624 logements pour chacune des deux tranches sont respectivement livrables d'ici la fin mai 2015 soit un total de 1.080 logements selon les indications fournies par l'entreprise et le bureau d'études concernés. Ces 1.080 logements font partie des 2.500 logements que s'ap-

prête à livrer la wilaya d'Oran courant l'année 2015 afin de répondre convenablement à la demande qui va sans cesse crescendo. La nouveauté réside dans le fait que le wali a menacé pour la première fois de désigner lui-même les sous-traitants à la place des entreprises pour accélérer le rythme des travaux notamment en ce qui concerne les branchements de gaz et d'électricité. Le wali a également donné des directives à propos du chantier des 197 logements qui font partie des 1.300 logements LPA de Belgaid. L'autre chantier visité fut celui de l'INSFP de 300 places avec un internat de 120 lits, toujours à Belgaid.

Au niveau du chantier des 500 logements sur les 5.100 unités prévues de l'entreprise turque, le wali a fait montre d'un certain optimisme étant dit qu'il n'y reste à réaliser que la

voirie et les aménagements extérieurs. La colère du wali était nettement perceptible sur le chantier de la 2ème rocade sud d'Oran lorsqu'il a ordonné la démolition d'un mur d'échangeur de 100 mètres de long pour cause d'absence de normes. La rocade de 21 km qui est une alternative dont l'impact sur la circulation sera ressenti jusqu'à 15 années, coûte 900,5 milliards et a nécessité 5 entreprises de réalisation. Inscrit dans le cadre de la relance économique, ce projet permet aussi une alternative entre le port d'Oran et l'autoroute Est-Ouest sur 10 km. Le wali a expliqué que ce projet s'ajoute entre autres aux 12 trémies, aux 7 parkings et aux extensions des signalisations et des routes dans l'objectif de désengorger le réseau routier de la wilaya.

B.Habib

Patrons et capitaines de pêche

Session de perfectionnement et de recyclage



Le ministre de la Pêche et de Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a donné, mardi à Oran, le coup d'envoi d'une opération de perfectionnement et de recyclage au profit des patrons et capitaines de pêche des façades maritimes du pays. Vingt (20) patrons et capitaines de pêche d'Oran et d'Arzew sont concernés par cette formation, de trois jours, sur les nouvelles techniques de pêche, la première du genre en Algérie au profit des professionnels de la pêche, a indiqué le ministre lors d'une sortie en mer Oran-Arzew à bord du bateau-école "Toufik", un navire appartenant à l'Institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture d'Alger. M. Ferroukhi a précisé que ce nouveau mode de formation pratique sur les nouvelles techniques d'exploitation des instruments de navigation et de pêche tels que le Max-sea, le sondeur et le GPS, se fera de manière régulière au profit des patrons et ca-

pitaines de pêche de toutes les façades maritimes du pays, dans le but d'optimiser les captures de pêche dans le cadre de la réforme de l'appareil de formation. Il est prévu la révision des statuts des établissements de formation, ainsi que des programmes de formation et leur adaptation à la réalité du terrain, a-t-il souligné dans ce contexte. Le ministre a annoncé également le lancement, le 12 avril prochain à El Kala, de la première vague de formation des plongeurs professionnels par groupes de 15, pour la cueillette du corail.

Il s'agit de la plongée en hyperbare, un domaine de pointe, a-t-il expliqué, ajoutant que 47 anciens corailleurs d'El Kala sont concernés par cette nouvelle formation pour trois niveaux (0-30 mètres), (30-50 m) et (50-110 m), instaurée dans le cadre de la validation des acquis professionnels (VAP). Trois zones sont touchées par cette formation, à savoir El Kala, Te-

nes et Oran, selon le directeur de la formation et de la recherche au ministère de la Pêche et de Ressources halieutiques, Omar Belacel. En outre, le ministre s'est enquis du programme de développement de l'aquaculture dans la wilaya d'Oran, qui est entré en phase "concrète", qualifiant les trois fermes aquacoles pour l'élevage extensif des moules à Oued El Maa (Kristol), des huitres creuses au lieu-dit Fontaine des gazelles, dans la baie d'Arzew, et de loupes de mer et d'aurades à Cap Falcon (Ain El Turck), de "locomotive du programme de cette filière". Par la même occasion, M. Ferroukhi a annoncé le lancement de 16 projets aquacoles pour le quinquennat prochain (2015-2019), pour une capacité de production totale de 7.000 tonnes de poissons, soit le double de la production actuelle. Le ministre a procédé, au terme de sa visite à Oran, à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une antenne de pêche.

Suite à une décision du wali d'Oran Plus de 1,2 milliard de perte dans le jardin Sidi M'Hamed



S'agit-il d'un coup de nerf ou d'une décision bien réfléchie? La décision de démolir une esplanade et des tribunes en voie d'achèvement dans le jardin citadin à Sidi M'Hamed, a surpris plus qu'un. Les avis des citoyens sont divergents. Il y a ceux qui ont salué cette décision, qui pourrait être une leçon à toute entreprise qui triche dans la réalisation des projets. Il y a d'autres qui considèrent que cette décision a été prise sous un coup de nerf loin du respect de la réglementation et des clauses figurant dans les conventions signées avec les entreprises. Des questions s'imposent après que les pertes des entreprises aient été évaluées à près de 1,2 milliard de centimes. On apprend que 5.200 mètres carrés de pavé ont été enlevés dont une bonne partie a été casée par les engins de la commune. En plus de cela, pas moins de 450 millions ont été détruits. Selon des sources proches du chantier en question, le pavé installé a nécessité 06 mois de travail. Tout le monde est unanime que le wali a bien raison de mettre fin aux dépassements, mais il y a bien des interrogations qui méritent bien des réponses. Quelles sont les décisions prises par le wali à l'encontre de ceux qui étaient chargés du suivi et ceux qui n'ont pas saisi les entreprises concernées pour revoir les travaux. Selon des personnes rencontrées sur le chantier, les travaux concernés par la décision du wali, n'étaient pas achevés et pouvaient être réajustés sans dégâts. D'autres personnes indiquent que certaines malfaçons constatées par le wali, font suite à la réunion qu'a été tenue par les responsables communaux sur les pavés qui en fait ont été endommagés par un camion qui transportait des chaises et des tables. Voilà encore une affaire qui fait surgir l'indifférence de certains responsables qui ne bougent que sur décision d'un wali.

A.Kader

SIAHA 2015

Ouverture de la 6ème édition

La 6ème édition du salon international du tourisme, voyages et transport "SIAHA 2015" a débuté, mercredi, au Centre des conventions Mohammed Benahmaed d'Oran avec la participation de 100 exposants nationaux et étrangers. Cette manifestation de quatre jours réunit des professionnels nationaux et ceux venus de Tunisie, du Maroc, de Jordanie, d'Espagne, du Portugal, de Turquie et de Malte. Elle constitue une opportunité de contacts et d'échanges d'expériences entre opérateurs en matière de promotion du produit touristique algérien à travers des rencontres bilatérales. Ce rendez vous, coïncidant avec les préparatifs de la saison estivale, permet aux responsables d'agences de tourisme et de voyages, des offices, des centres et camps de vacances, des stations thermales, des centres de thalassothérapie, de faire découvrir leurs produits et promouvoir la destination algérienne selon les organisateurs. Certains projets publics et privés en matière d'hôtellerie et de restauration ainsi que les offres en matière de formation en tourisme au profit des jeunes occupent une bonne place dans ce salon.

Tissemsilt 20 opérations de collecte de sang initiées en 2014

Quelque 20 opérations de collecte de sang ont été organisées, l'année dernière, dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, lundi, du directeur du centre de transfusion sanguine. En marge d'une opération, initiée dans le cadre de la célébration de la journée maghrébine de don de sang, le Dr. Ali Djoudi a indiqué à l'APS que ces opérations ont permis de renforcer la disponibilité de ce produit vital au niveau des établissements hospitaliers publics de Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj Bounâma. Ceux-ci avaient reçu plus d'un millier de pochettes de sang. Ces opérations ont été menées par des associations à caractère sociale et de solidarité ainsi que par des institutions publiques comme la sûreté de wilaya, le centre universitaire de Tissemsilt ainsi que la radio locale. En dépit du succès ayant couronné ces opérations, le Dr. Ali Djoudi les a considérées "insuffisantes", au vu du grand nombre d'associations que compte la wilaya de Tissemsilt. "La mobilisation et l'implication de toutes ces associations dans ces actions de solidarité et d'entraide auraient permis une collecte plus importante encore de sang", a-t-il précisé. Le CTS de Tissemsilt a élaboré un ambitieux programme à concrétiser durant le deuxième trimestre de l'année en cours. Il vise à organiser des campagnes de don de sang au niveau des établissements culturels, des CFPA, des centres universitaires et de jeunes, en collaboration avec le mouvement associatif local.

Ils séjournent dans la wilaya de Béchar 400 jeunes venus de plusieurs wilayas du nord

Dans le cadre d'une opération d'échange entre jeunes, organisée par le Ministère de la Jeunesse sous le signe "Mobilité des Jeunes", environ 400 jeunes originaires de Blida, Biskra, Guelma et Skikda, séjournent jusqu'au 3 du mois en cours à Béni-Abbès, la "Perle de la Saoura", hébergés à l'hôtel "Rym" et le "Grand Erg". Les organisateurs, ont élaboré un programme culturel dans des visites au musée "Charles de Foucault" et des excursions et visites des gravures rupestres de "Marhoma". Au cours de leurs séjours, ces jeunes profiteront de soirées et dîner traditionnel accompagnés de troupes folkloriques de la région. Selon le représentant de "DAM TOURS", l'objectif de cette manifestation est de découvrir les différents sites archéologiques et paysages naturels du Sahara et permet aussi l'échange entre les jeunes du sud et par la même, pour certains qui découvrent pour la 1ère fois la wilaya de Béchar, l'hospitalité des habitants de cette région du sud-ouest, reconnue mondialement en matière de tourisme. **M.ZINEDDINE**

Tiaret Un jeune retrouvé assassiné par plusieurs coups de couteau

Une scène des plus horribles a été vécue par les citoyens résidant dans le quartier populaire "Lalla El-Abdia", situé sur les hauteurs ouest de la ville de Tiaret. En effet, le corps sans vie d'un homme, âgé d'une trentaine d'années environ, a été découvert dans la matinée de dimanche dernier, dans les rues dudit quartier. La victime, A. A., a, selon des sources hospitalières, reçu plusieurs coups de couteau au niveau de la poitrine et au cœur, des suites desquels il a succombé quelques moments avant son évacuation à l'EPH "Youssef Damerdjij" de Tiaret. D'autres sources fiables indiquent que la victime est originaire de la commune de Guertoufa, huit kilomètres au nord du chef lieu de wilaya. L'enquête diligentée par les services de la police suit toujours son cours pour identifier et arrêter le ou les criminels. **L. Bouhala**

Le ministre des Travaux Publics à Tissemsilt «Qualité et respect des délais, priorités majeures»

Le Ministre des Travaux Publics, Monsieur Abdelkader Kadi a effectué, mardi 31 mars 2015, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des projets relevant du secteur. Lors de cette visite, M. Abdelkader Kadi a suivi, hier, une présentation de l'étude du projet de dédoublement de la voie express Khemis Miliana (Ain Defla)-Tissemsilt-Tiaret. Le coût, de cette étude confiée à un bureau algérien et un autre canadien, est estimé à plus de 262 millions de dinars. La phase préliminaire a été achevée. La partie relative à la phase du projet préliminaire détaillé est en cours. Cette voie s'étendra, une fois achevée, sur une distance de 160 km. Elle sera composée de trois couloirs dans les deux sens avec 13 échangeurs et 21 ponts. Ce projet revêt une grande importance puisqu'il raccordera la wilaya de Tissemsilt à l'autoroute Est-Ouest, facilitera les échanges commerciaux dans la région, désengorgera le trafic routier sur la RN-14 reliant les wilayas de Ain Defla (Khemis Miliana), Tissemsilt et Tiaret. M. Kadi a accordé au bureau canadien « SNC-Lavalin » chargé de l'étude avec son homologue algérien, un délai de 10 jours, pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés, insistant sur la nécessité de prendre en considération la réalisation de structures de services, le long de cette voie. Il a annoncé, lors d'un point de presse, que la wilaya a bénéficié d'un "important programme" d'aménagement, de confortement et de rénovation du réseau de routes nationales, de wilaya et communales. Le ministre a également indiqué que la wilaya de Tissemsilt sera traversée par trois autoroutes, à savoir celles de Relizane-Tiaret-Tissemsilt, et de Khemis Miliana-Tissemsilt-Tiaret et l'autoroute des Hauts plateaux, devant conférer une grande dynamique économique à la région. M. Abdelkader Kadi a proposé que cette importante voie soit accompagnée d'infrastructures dont des stations-service et de relais et réalisée pas loin des agglomérations urbaines. Concernant le projet de l'autoroute des Hauts plateaux, long



de 1 300 km et traversant la wilaya de Tissemsilt, il a annoncé son lancement dans les prochains mois. Le ministre a indiqué à propos du dédoublement de la voie Ténès-Chlef-Tissemsilt (220 km) que ce projet est en cours d'étude, évoquant d'autres projets complémentaires pour raccorder la wilaya de Tissemsilt à Tiaret et Tiaret à Relizane. Il a ajouté qu'avec la concrétisation de ces importants projets, la wilaya de Tissemsilt deviendra un pôle économique d'excellence, offrant des perspectives de développement à long terme. M. Abdelkader Kadi, ministre des travaux publics n'a pas caché son mécontentement quant à l'avancement des travaux de réalisation des projets relevant de son secteur. Le ministre des travaux publics, Abdelkader Kadi, a insisté sur le coût, la qualité et le respect des délais de réalisation des projets relevant de son secteur. Il s'est enquis, lors de cette visite, du taux d'avancement des projets de maintenance et la remise à niveau de la route nationale (RN 14) et de la signalisation routière sur une distance de 13,4 kilomètres, du pk 62+000 au pk 68+700 et du pk 69+300 au pk 76+000, programme PCCE (tranche 2012) réévaluée en 2014 pour un coût de 139 655 599 DA, dont les travaux ont démarré en novembre 2014 pour un délai de 9 mois, ainsi que le renforcement de la RN 14 sur 2 km du pk 60+000 au pk 62+000 pour un coût de 62 943 660 DA dont les travaux ont démarré le 31 décembre 2014 pour un délai de 7 mois. Le ministre des travaux publics a inspecté le projet de revêtement de 23 km en béton bitumineux du chemin de wilaya (CW 19), dont les tra-

voux ont démarré le 11 décembre 2014 pour un délai de 5 mois, pour un coût de 984 095 990 DA. M. Abdelkader Kadi constatant dans ce projet que les joints ne sont pas respectés, a ordonné les services de laboratoire de rectifier les erreurs dans les plus brefs délais. Le ministre a inspecté le projet de la réalisation d'une voie d'évitement au chef-lieu de wilaya (10 km) et d'un échangeur sur le chemin menant vers la commune d'Ouled Bessem. M. Abdelkader Kadi a, en outre, visité des projets de confortement du CW 15 sur une longueur de 22 km en direction de la ville de Béni Chaib, du chemin reliant la RN 14 et le CW 14 traversant la localité d'Ouat Ouât (commune de Tissemsilt) sur 08 kms du pk 00+000 au pk 08+000 et du CW 25 avec la réalisation d'un ouvrage d'art entre Sidi Slimane (Tissemsilt) et Bathia (Ain Defla). Le ministre a inauguré le projet de réalisation de la maison cantonnière dans la commune de Youssoufia sur une superficie de 648 m2 pour un coût de 13 412 792 DA ainsi que le projet de confortement du tronçon des routes nationales sur 42 km, avant de s'enquérir des projets de revêtement du chemin de wilayas sur 24 km. M. Abdelkader Kadi a visité les deux ouvrages d'art à M'ghila. Il a aussi visité la maison cantonnière du chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, le ministère des Travaux publics a adopté un programme national de réalisation de maisons cantonnières dans chaque daïra et des orientations ont été données pour concrétiser ces structures à proximité des zones éloignées et rurales pour générer des emplois au profit des jeunes, a-t-on indiqué. **M'HAMED B.**

9ème édition du festival local du théâtre professionnel 06 troupes en lice pour le titre à Sidi Bel-Abbès

Placé sous le thème « le théâtre et les personnes aux besoins spécifiques », le théâtre régional de la capitale de la Mekerra abritera du jeudi 02 avril jusqu'au 08 avril inclus la 9ème édition du festival local du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès. Baptisée au nom du feu Hamidi Abdelkader, la 9ème édition de cette manifestation culturelle selon le commissaire du festival Assous Ahcène verra la participation de pas moins de six troupes théâtrales qui se produiront dans le cadre du programme compétition devant un jury présidé par le journaliste Hmida Ayachi et les membres Menghad Amel, Rachid Djerourou, Djillali

Boudjemaâ et Mohamed Islam pour occuper les trois premières places qui leur permettront de participer au festival national du théâtre professionnel qui se tiendra à Alger. A cet effet, selon l'intervenant, 13 troupes issues de wilayas de Mostaganem, Oran, Mascara, Tiaret, et Chlef en remplacement à la troupe de Mahfoud Touahri qui s'est retirée de la course, ont déposé leurs productions devant la commission qui a donné son accord au six meilleurs œuvres pour participer à la compétition en parallèle avec une cinquantaine de présentations hors compétitions qui se produiront dans différents lieux de la wilaya notamment le centre de

consultation infantile, l'établissement pour enfants handicapés, le service de pédiatrie, le CUH Hassani Abdelkader, le centre de rééducation et de protection des enfants de Sidi Brahim et de Hassi Dahou, le cités universitaires ainsi que dans d'autres lieux. Un riche programme a été élaboré à l'occasion dont la conférence sous le thème « Le théâtre et les personnes aux besoins spécifiques » qui sera animée par le docteur Idriss Guergoua, en présence des étudiants du département des arts dramatiques de l'université Djilali Liabès en plus des débats autour des spectacles qui se tiendront au foyer du théâtre. **M.N**

Vieux bâti à Alger

L'opération de réhabilitation progresse lentement, nombreux obstacles techniques

Plus d'une année après son lancement, l'opération de réhabilitation du vieux bâti dans le centre historique de la ville d'Alger, progresse lentement, du fait plusieurs contraintes techniques, selon les initiateurs du projet. Lancée en février 2014, la remise en l'état de 792 immeubles vétustes à usage d'habitation du centre-ville de la capitale se poursuit toujours mais les chantiers ne pourront être relancés qu'une fois les réseaux électrique et téléphonique installés dans des cages souterraines, soulignent les entreprises de réalisation. L'enfouissement en cours des réseaux téléphonique et électrique, un vieux projet de la wilaya d'Alger en partenariat avec Sonelgaz, empêche en effet jusqu'à l'installation des échafaudages. En fait, dix grands boulevards du centre historique de la capitale connaissent ou sont appelés à connaître des travaux d'enfouissement des lignes électriques, de réaménagement de trottoirs et de remise au point de l'éclairage public ou artistique pour une enveloppe financière de 1,393 milliard de DA, selon le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya, M. Bensaad. Il s'agit des boulevards Zighout Youcef, Krim Belkacem, Frantz Fanon, Didouche Mourad, Mohamed V, Larbi Ben M'hidi, Hassiba Ben Bouali, Colonel Amirouche, Asselah Hocine et docteur Saâdane. Au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, plusieurs contraintes techniques ont été également relevées pour cette opération de réhabilitation du vieux bâti dans le centre historique d'Alger. Lors d'une visite sur site fin 2014 en présence du Wali d'Alger, M. Ouahid Temmar, directeur central au ministère de l'Habitat, a relevé qu'il y a plusieurs "contraintes" dans l'opération de réhabilitation du vieux bâti, dont l'absence d'un cadre juridique définissant les procédures à suivre en la matière, ainsi que la multiplication des intervenants dans ce projet. Ces différentes contraintes ont fait qu'aux boulevards Didouche Mourad (20 immeubles à réhabiliter) et Mohamed V (20 immeubles à réhabiliter), les travaux, lancés en juin 2014, ont enregistré des taux d'avancement respectivement de 2%



et 3,9% alors que les délais contractuels sont terminés (mars 2015). Dans d'autres chantiers, pris en charge par des opérateurs espagnol et italien, c'est la présence des familles sur les terrasses des immeubles et dans les caves qui empêchent ces entreprises de progresser dans les projets de réhabilitation qui leur ont été confiés. Le relogement de ces familles, promis par la wilaya dans le cadre de son programme de résorption de l'habitat précaire, permettra de relancer l'opération de réhabilitation, "très coûteuse et lourde en termes de réalisation", estiment des experts-architectes. En fonction de l'état de chaque immeuble, dont plusieurs sinon la plupart ont plus de 150 ans d'âge, leur rénovation consiste à refaire les façades, à réfectionner l'échafaudage et la toiture, à consolider les cages d'escaliers et les balcons et à restaurer le plancher.

La remise en état des ascenseurs est également prise en charge par ce programme pour les immeubles qui en sont dotés. Selon les initiateurs de ce projet, la réhabilitation bénéficiera à terme tous les immeubles du centre historique de la capitale. Mais, pour l'instant, le programme est mis en place à travers le lancement de plusieurs chantiers dans les principales artères de la ville: les rues Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad, le Boulevard Amirouche et la rue Hassiba Ben Bouali. Actuellement 1.433 immeubles (22.859 logements) implantés dans

les communes du centre-ville d'Alger ont besoin d'être "renovés et consolidés", dont 792 bâtisses (13.791 logements) sont en cours de réhabilitation, avait indiqué le wali d'Alger Abdelkader Zoukh lors du lancement de l'opération. Les travaux dans les 792 immeubles qui souffrent de la vétusté des matériaux de construction et du manque d'entretien, dont le coût est de sept (7) milliards de DA sont financés à hauteur de cinq (5) Mds de DA par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, alors que la contribution financière de la wilaya d'Alger est de deux (2) Mds de DA. Le programme de réhabilitation du vieux bâti, ou ce que les sociologues urbanistes appellent le "préexistant", du centre historique d'Alger est étalé sur cinq phases de 55.302 logements identifiés par l'étude de diagnostic technique et socio-économique réalisée en 2006 et qui a porté sur un parc de 13.690 immeubles (78.445 logements) répartis sur les 14 communes du centre-ville. La première phase porte sur la remise à niveau de 11.810 logements situés dans les immeubles des communes d'Alger centre, Sidi M'hamed et El Mouradia, selon la direction de wilaya du logement. Les 792 immeubles actuellement en cours de réfection font partie de cette première phase et les quatre autres phases du programme suivront en fonction des enveloppes financières dégagées par le ministère de l'Habitat et la wilaya d'Alger. Agence

Birtouta (Alger)
Manque d'équipements publics dans la circonscriptions administratives

Les communes de la circonscription administrative de Birtouta, qui ont vu leur population grossir rapidement après les opérations de relogement de la wilaya d'Alger, continuent de souffrir d'un lourd déficit en équipement publics, ont déploré lundi des élus locaux. Les communes de Birtouta, Tessala El Merdja et Ouled Chebel manquent d'écoles, de structures de santé, de loisirs, de transport et même de cimetières, ont-ils souligné lors des séances de travail avec une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) qui prépare une conférence de wilaya sur le développement local à Alger. Ce déficit a été aggravé avec l'arrivée en si peu de temps de milliers de familles à l'issue des opérations de recasement des occupants des sites précaires d'Alger et dont les cités d'habitations ne disposent pas toujours des équipements nécessaires, ont expliqué les élus locaux. Avec un budget de 350 millions de DA dont 38% de masse salariale, Tessala El Merdja est une "commune riche", selon le maire Mohamed Nanouche, qui est à son 4e mandat à la tête de l'assemblée locale. Malgré cette "richesse", les 35.000 habitants de cette localité de 20,5 km² manquent d'établissements scolaires dans les zones périphériques, attendent l'aménagement du stade communal mais surtout ont besoin d'un cimetière, a expliqué M. Nanouche à la délégation de l'APW. "Le terrain du cimetière communal a été intégré dans l'assiette d'un projet d'une institution de souveraineté. Par conséquent, les citoyens de Tessala El Merdja enterrent leur morts au cimetière de Sidi M'hamed, à Birtouta, qui nécessite à chaque fois notre intervention", s'est-il plaint. Les habitants de Tessala El Merdja ont donc besoin d'"interventions" de leurs élus pour enterrer leurs morts à Sidi M'hamed parce que, précisément, la commune de Birtouta est confrontée à une saturation prochaine de ses deux cimetières, ceux de Sidi M'hamed et Baba Ali. "Le cimetière de Sidi M'hamed sera saturé dans une année et demi au maximum. Il faut dès maintenant trouver un terrain pour un autre cimetière", a prévenu un élu à l'APC de Birtouta, dont la population a doublé en quatre ans, passant de 30.500 habitants en 2008 à environ 70.000 actuellement. Malgré un budget de plus de 840 millions de DA, l'APC peine à implanter une dizaine de projets d'utilité publique dans plusieurs quartiers, en raison de la rareté du foncier. L'idée d'exploiter les terrains récupérés dans l'éradication de bidonvilles pour ces projets (écoles, poste, polyclinique, terrains de proximité, aires de jeu...) a été saluée par la délégation de l'APW, qui a dans ce sens recommandé de faire des réserves au Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) avant l'expiration des délais de consultation publique, mardi 31 mars. Dans le PDAU en cours de validation, les terrains en question sont réservés à des projets de wilaya, selon un élu de Birtouta. Le programme de relogement des occupants des sites précaires, toujours en cours, a été lancé le 21 juin 2014 dans la commune de Ouled Chebel, avec l'inauguration de la cité des 3.216 logements, qui a porté le nombre de la population à 21.000 habitants. Mais le budget communal, 110 millions de DA (2014) dont 80% de fonctionnement, ne permet pas d'investir dans les structures d'accompagnement, selon Mohamed Bessakhi. M. Bessakhi dit militer pour qu'Ouled Chebel dispose d'une zone d'activités qui lui permettra de sortir de sa dépendance financière aux subventions de la wilaya. Il a également souhaité inscrire un projet de polyclinique sur le terrain d'un ancien bidonville au chef-lieu communal et la délégation de l'APW s'est engagée à soutenir cette revendication. En prévision de la conférence de wilaya sur le développement local, prévue en juin, l'APW a tracé un programme de visite lancé la semaine dernière à Zéralda, Rahmania et Mahelma. Conduites par la commission du développement local de l'APW, ces visites d'information sur l'état des lieux des communes se poursuivront mardi dans la circonscription d'El Harrach. Le programme sera bouclé le 5 avril à Chéraga, selon le planning de l'Assemblée.

Guelma

Une nécropole Romaine découverte près de Guelaât-Bousbaâ

Une "importante" nécropole Romaine comprenant 50 sépultures dont certaines renferment des squelettes entiers, a été découverte près de Guelaât-Bousbaâ (Guelma), en même temps que divers objets, a indiqué mercredi à l'APS le directeur de la culture, Samir Thaâlibi. Une équipe spécialisée, dépêchée par le Centre national de recherches en archéologie (CNRA) pour explorer plus profondément le site où des recherches avaient déjà été effectuées, a mis au jour cette nécropole où des squelettes et d'autres ossements d'hommes et d'enfants, bien alignés, ont été découverts, a ajouté le même responsable dans un entretien à l'APS. Le site où les archéologues ont travaillé tout au long du mois de mars dernier, et

dont la superficie est de l'ordre de 2 hectares, comprend également des pierres gravées de caractères latins, ce qui devrait déterminer avec précision la période concernée, ainsi que de nombreux objets en poterie à proximité immédiate des tombes, a encore indiqué M. Thaâlibi. Il s'agit, a-t-il ajouté, d'ustensiles divers comme des plats et des petites cruches dont certains sont très bien conservés, laissant supposer que les Romains ayant vécu là à cette époque mettaient à côté des morts les objets qui leur serviraient "dans une autre vie". Le directeur de la culture a également indiqué que les objets en question étaient frappés d'un "sceau" à même "d'orienter les archéologues dans leurs recherches" et de "déterminer la valeur historique de

la zone de Guelaât-Bousbaâ". M. Thaâlibi a tenu à préciser que les recherches auxquelles ont procédé les archéologues du CNRA sont autorisées par le ministère de la Culture et "complètent les prospections de sauvegarde" effectuées après la découverte de vestiges Romains non loin du complexe sportif de proximité de Guelaât-Bousbaâ (12 km au nord de Guelma), le long de la route nationale n° 21 menant à Annaba. Le directeur de la culture a également rappelé que des morceaux de dalles utilisées dans les tombes, des objets funéraires en argile et en bronze et des restes de lampes à huile avaient été découverts en cet endroit, en 2012, lors de travaux de terrassement entrepris pour la construction de logements sociaux.

Par OULD OGBAN

Cité d'Har Cheih Où sont les pouvoirs publics ?

La Cité de D'Har Cheih née vers les années 2001/2002 est dans un abandon total. C'est le constat du collectif de la dite cité qui a bloqué la route, une énième fois. Selon ce collectif le cadre de vie se dégrade de jour en jour. Selon les déclarations de quelques familles dont leur nombre s'élève à moins de 960 familles si on y intègre celles qui vivent dans des baraques formant un bidonville, vivent un véritable calvaire à cause de la dégradation du réseau de distribution D'AEP. Malgré les incessantes démarches auprès du Chef de Daïra et les Autorités Communales, la situation est restée inchangée du fait que cette cité est construite tout simplement sur un nid d'oued... Et c'est pour cette raison que les citoyens se plaignent du mauvais état des rues qui deviennent impraticables par mauvais temps comme ils demandent aux autorités d'intervenir aussi pour l'éclairage public, le transport urbain, le manque d'hygiène et le risque de prolifération des maladies, pour ne citer que ces éléments mis en exergue par ce collectif. La cité de D'Har Cheih est digne aujourd'hui d'un ghetto fermé sur lui-même. Les réclamations et autres démarches effectuées depuis plusieurs années à ce jour sont restées vaines.

Alerte ... aux tracteurs!

La ville urbaine de Saïda ne se distingue plus de la campagne. Jadis il fallait faire un tour dans la campagne pour un tracteur ou un quelconque engin agricole, mais depuis les temps ont changé. En plein centre-ville même s'il n'est pas digne de ce nom, on a l'impression de vivre en milieu champêtre : chausées défoncées, routes boueuses et tout cela à cause de ces tracteurs et autres engins de grand tonnage, avec leurs grosses citernes qui circulent librement. Les propriétaires de ces gros engins cités ont trouvé un créneau plus juteux dans le transport. Pleins de gravier, ciment ou de sable circulent à longueur de journée même dans les quartiers où les drames guettent à chaque instant les vies humaines... Et pourtant aucune mesure n'a été prise pour interdire l'entrée en ville de ces engins qui ont aussi causé des dégâts considérables au réseau routier refait à neuf... Tout dépendra maintenant de l'interprétation de cet article que se feront le responsable et le Maire concerné lui aussi, par le Cadre de Vie Agréable du citoyen qui lui est adressé.

Une histoire de permis ...

Une forte majorité de citoyens continue toujours de subir les méfaits d'une burocratie qui semble se comporter comme une hydre à sept têtes. A la télé comme à la radio, les responsables de L'Administration nous font croire que tout baigne dans l'huile. Pourtant à Saïda il est des pratiques qui sont à la limite du scandaleux, sinon comment peut-on nous faire croire qu'un document administratif peut mettre plusieurs jours pour traverser le chemin qui sépare le chef-lieu de wilaya et une daïra... dans la même wilaya éloignée l'une de l'autre de quelques encablures. Le citoyen qui dépose un dossier de renouvellement de son permis de conduire périmé doit attendre au moins 5 mois et même plus, le temps que la fameuse capacité soit transmise de la wilaya à la daïra. Durant les années de plomb, L'Administration était plus performante et ce... sans l'outil informatique !



Quatrième session de l'APW

L'essentiel a été occulté...

Les travaux de la quatrième session restée ouverte pour dimanche prochain et consacrée au dossier de l'emploi, ont été parachevés ce mardi dernier par des solutions approximatives à l'image de certaines interventions de quelques membres élus qui avaient un parfum de « campagne électorale sénatoriale » prévue le mois de décembre prochain. Les débats étaient plutôt rébarbatifs alors que les coulisses absorbaient une bonne partie des énergies à 8 mois du renouvellement du sénat. On s'y prépare déjà et chacun des élus affûte ses armes... En ouverture de cette session très « ordinaire » et en présence de tout l'exécutif de wilaya et les 5 chefs de daïra, sur les 6 que compte la wilaya puisque le Chef de Daïra de Saïda-ville était absent du fait qu'il soit occupé par la distribution des 1073 logements à leurs bénéficiaires retenus par la Commission de recours... Le wali Saïd Me-

ziane avait dressé avec un certain bonheur le bilan de ce qu'il a été dressé durant l'exercice 2014. En fait, après analyse des diverses interventions, rien de concret ne justifie cette attitude extrême. La situation de la wilaya de Saïda est le retard pris dans son développement par rapport aux autres régions du pays, ne sont évidemment pas du seul fait de la présente APW qui en plus n'a pas de véritable pouvoir exécutif mais de déficits cumulés par le passé dans divers secteurs. Il n'en demeure pas moins qu'au niveau individuel, nombreux devraient faire leur Méa-Culpa car bien des intérêts personnels ont prévalu dans un passé pas lointain sur le bien être de l'ensemble de la population de Saïda. « J'aimerais bien que quelqu'un parmi vous vienne à ma place en tant que Wali et il comprendra mieux ce qu'est le Développement local », dira le Wali en faisant allusion à la mauvaise mentalité avant d'ajouter : « nous allons dresser

une liste noire de toutes les entreprises de réalisation qui sont défaillantes ». C'est sans doute que le premier responsable de wilaya a voulu mettre tout le monde devant ses responsabilités. Désormais le mot d'ordre donc est à la transparence dans le choix du projet comme dans sa concrétisation. Cela est aussi valable pour l'exécutif de wilaya et toutes ses ramifications administratives qui gravitent autour. En réalité Saïda prise en état depuis des années entre des responsables et autres élus sans scrupules et une complaisance tutélaire équivoque, n'en finit pas de se débattre dans des problèmes absurdes. Leur éradication, loin de constituer un travail herculéen comme cela est souvent fanfaronné, est sapée par l'incompétence de ceux qui se succèdent sur les sièges des Institutions Elues, n'en ont pas assumé les tâches. La wilaya de Saïda et ses 16 communes sont semées d'exemples illustrant cet état de fait.

La chasse aux adeptes de Bacchus et dealers continue

Cette wilaya agropastorale ne compte aucun bar ni autres dépositaires de boissons alcoolisées depuis plus de 30 ans. Et pourtant, ça coule à flots si l'on se fie aux nombreux communiqués de presse adressés par la cellule de communication de la sûreté de wilaya faisant état de nombreuses saisies de boissons alcoolisées et arrestations de leurs auteurs dont l'âge varie entre 23 et 40 ans. De même aussi pour les Dealers, une fois arrêtés et présentés devant la Justice

qui les place en détention préventive puis « relâchés » quelques mois après. A Saïda les amateurs de Bacchus doivent se rendre à quelques mètres de la sortie de Saïda qui mène vers la commune de Ain-el-hadjar où se trouve l'Hôtel « El forsane » pour avoir de quoi « consommer leur frustration ou se déplacer pour ceux qui possèdent des véhicules vers les limitrophes comme Mascara, Tiaret, Sidi-Bel-Abbes ou carrément à Oran pour un week-end, mais une fois de retour éméchés, ne pen-

sent pas aux véritables dangers de la route, notamment la nuit. Qui est en mesure de nous dire le nombre de personnes décédées dans des accidents de la route alors qu'elles étaient en état d'ébriété? Aujourd'hui il est tout de même intrigant que cette wilaya qui accueille des étrangers pour divers projets de réalisation dans le cadre du développement, ne soit pas dotée de bars ni de structures hôtelières. N'est-ce pas là une emprise qu'ont les gardiens de la morale sur la société?

Le PSG cible Hugo Lloris

Hugo Lloris serait la dernière cible en date du PSG. Le gardien français pourrait partir de Tottenham, l'été prochain, en cas de non-qualification pour la Ligue des Champions ma...

Hugo Lloris est devenue la cible la plus récente du PSG. Le champion de France voit en lui un remplaçant potentiel à Salvatore Sirigu, l'actuel numéro 1. Tottenham a pourtant démenti les rumeurs qui circulaient hier, d'une clause dans son contrat permettant au capitaine de l'équipe de France de quitter le nord de Londres pour 19 millions d'euros, si les Spurs loupaient une nouvelle fois la qualification en Ligue des Champions, cette saison. Le club a aussi réitéré sa volonté de garder le gardien français, très important cette saison. Le club parisien serait prêt à tester la résistance de Tottenham sur le dossier.

Les Spurs sont parfaitement conscient de la volonté de Lloris de jouer la Ligue des Champions. Il a toujours été clair là-dessus depuis son arrivée en provenance de Lyon, il y a trois ans et il pourrait se lasser de ne toujours pas y être parvenu. Ça ne devrait pas encore être pour cette année à moins d'un retournement de situation improbable



puisque que Tottenham est actuellement septième en Premier League à six points de Manchester United, quatrième.

Le PSG n'est pas le seul à s'intéresser à l'ancien portier niçois puisque Man U et le Real Madrid seraient aussi intéressés.

Coentrão ne dirait pas non à Manchester United

C'est une belle porte de sortie pour Fábio Coentrão. Incapable de s'imposer au Real Madrid depuis son arrivée en 2011, le Portugais serait prêt à répondre positivement à l'intérêt de Manchester United. Derrière Marcelo dans la hiérarchie à la Maison Blanche, Coentrão n'a disputé que sept matchs de championnat cette saison. Une saison également rendue difficile par de nombreuses blessures. Alors forcément, Manchester United peut être une alternative pour lui. "J'ai déjà montré que cela m'intéressait de jouer là-bas. C'est l'un des meilleurs clubs du monde, un club que j'admire beaucoup. Ce serait un honneur d'y jouer" a-t-il expliqué, dans des propos relayés par le Telegraph.

Avec Luke Shaw, il pourrait former une belle doublette de latéraux achetés trop cher. Le défenseur du Borussia Dortmund Mats Hummels a réagi aux

rumeurs l'envoyant à Manchester United.

"Pour être tout à fait clair, cette supposée 'promesse' est totalement fictive. Et c'est une façon polie de la décrire", a ainsi tweeté le géant du BVB. La presse anglaise avait affirmé ces derniers jours que Mats Hummels a promis à Sir Alex Ferguson qu'il rejoindrait Manchester United.

MANCHESTER UNITED APPRÉCIE FIRMINO

Surveillé par Arsenal, l'attaquant d'Hoffenheim Roberto Firmino a d'autres prétendants.

Arsenal, l'Inter Milan ou encore le Bayern Munich sont sur l'attaquant de 23 ans qui est lié au club allemand jusqu'en 2017, mais qui ne devrait pas y faire son temps. En effet, la publication anglaise Metro affirme que Manchester United s'est ajouté à cette prestigieuse liste de prétendants. Affaire à suivre.

Touré convoité par l'Inter ?

Selon la presse italienne, l'Inter Milan souhaiterait recruter l'Ivoirien Yaya Touré, sous contrat avec Manchester City jusqu'en 2017, lors du prochain mercato. Selon La Gazzetta dello sport, Yaya Touté (31 ans), qui envisage de prendre sa retraite internationale, serait une cible de l'Inter Milan pour le prochain mercato estival. D'après le quotidien italien, Piero Ausilio, directeur sportif du club lombard, aurait même rencontré Dimitri Selguk, l'agent du joueur, lors du huitième retour de Ligue des champions FC Barcelone-Manchester City.

Erick Thohir, le président de l'Inter, envisagerait une enveloppe de 60 millions d'euros pour le mercato. Cet argent pourrait servir à s'attacher les services du milieu de City. Ce transfert s'inscrirait dans le projet ambitieux établi par l'Inter pour retrouver les sommets. Il marquerait également les retrouvailles de Touré avec son ancien entraîneur Roberto Mancini, passé par les Citizens (2009-2013). L'Ivoirien est lié au club mancunien jusqu'en juin 2017.

BARÇA

Xavi aussi a des problèmes avec le fisc

Après Messi et Piqué, au tour de Xavi d'être rattrapé par la patrouille du fisc espagnol. Le fisc espagnol réclame 4 millions d'euros à Xavi. Le milieu espagnol du Barça est accusé d'avoir déclaré ses revenus au mauvais endroit dans le but de profiter d'un taux d'imposition très avantageux. A noter que le fisc s'est intéressé aux droits d'images et non au salaire de Xavi.

Chelsea veut Koke

Le milieu de terrain de l'Atlético Madrid est suivi de très près par Chelsea, qui pourrait formuler une offre de 60M• cet été...

Koke pourrait être l'une des attractions du prochain mercato estival. Le milieu de terrain international espagnol de l'Atlético Madrid est très coté, et en Espagne, le Barça aurait déjà manifesté son intérêt pour le recruter dès l'été pro-

chain. Le club catalan devra toutefois affronter la concurrence de plusieurs clubs anglais, dont Chelsea.

Les caractéristiques du milieu des Colchoneros ont séduit Jose Mourinho, et le club londonien serait prêt à formuler une offre colossale de 60M• pour récupérer le joueur, selon le quotidien As. Manchester United, Arsenal et Liverpool restent à l'affut...

Arsenal et Liverpool à la lutte pour Cech

Arsenal et Liverpool seraient en concurrence pour recruter Petr Cech, le gardien de Chelsea, l'été prochain.

Petr Cech, qui doit se contenter cette saison d'un rôle de joker de luxe derrière Thibaut Courtois, devrait quitter Chelsea l'été prochain. Selon le Daily Mirror, Roman Abramovich est prêt à laisser Cech rejoindre le club de son choix si l'offre exigée de 10 millions de livres est satisfaite. Arsenal et Liverpool sont intéressés par son profil. Les deux équipes britanniques souhaitent recruter un gardien d'expérience pour se mêler à la course au titre la saison prochaine. Affaire(s) à suivre...

IAN WRIGHT

"Arsenal doit faire signer Raheem Sterling"



Alors que Raheem Sterling refuse de signer un nouveau contrat avec Liverpool, Ian Wright presse Arsène Wenger de faire signer la jeune pépite anglaise.

Ian Wright, l'ancien attaquant d'Arsenal, presse Arsène Wenger de faire signer Raheem Sterling alors que le jeune attaquant de 20 ans est toujours en discussion avec Liverpool pour le renouvellement de son contrat. L'anglais aurait même refusé un salaire de 250 000 euros par semaine que lui a proposé Liverpool pour rester.

Il lui reste deux ans de contrat mais le prodige des Reds ne montre aucune

intention d'en signer un nouveau et les prétendants sont nombreux. Wright, qui a passé sept ans chez les Gunners, a une petite idée de la destination que pourrait choisir Sterling. Il souhaite que Wenger fasse venir le petit anglais à Arsenal.

"Allez Arsène ! Vas-y et fais signer 'Raheem le prodige Sterling' de Liverpool et laisse le jouer où il veut", a ainsi tweeté Wright, lundi. Sterling a démontré qu'il avait le niveau international contre la Lituanie, vendredi dernier à Wembley (4-0). Il n'a cependant pas pu disputé le match amical face à l'Italie, mardi soir (1-1), à cause d'une blessure à un orteil.

Danilo au Real Madrid pour 31,5 millions d'euros



Le Real Madrid a annoncé, mardi soir, avoir trouvé un accord avec le FC Porto sur le transfert du latéral brésilien pour une durée de six ans et une indemnité estimée à 31,5 mil...

C'est un feuilleton qui se termine, Danilo rejoindra le Real Madrid pour la saison 2015-2016. Le latéral brésilien du FC Porto était convoité depuis plusieurs mois par la Maison Blanche qui, sur ce dossier, devait faire face à la concurrence du FC Barcelone et de Manchester United notamment. Mardi soir, le club Merengue a annoncé avoir trouvé un accord avec le club portugais pour le transfert du joueur de 23 ans pour six ans et une indemnité de transfert de 31,5 millions d'euros.

CS Constantine

Bentobal:

"Dans ma tête, je suis partant à la fin de la saison"



Le directeur général du CS Constantine, Omar Bentobal, a réitéré mercredi son intention de quitter les affaires du club à la fin de la saison, conditionnant son maintien par "la présence de bonnes conditions".

"Dans ma tête, je suis partant à la fin de la saison, mais il se peut que je reste, si certaines conditions sont favorables à cela, notamment, la présence de meilleurs moyens", a affirmé à l'APS le premier responsable administratif du club constantinois.

Bentobal avait brandi la menace de quitter son poste au début du mois de mars dernier, avant de revenir à de meilleures conditions.

"Si je reste, il y aura une importante réorganisation au sein du club, à commencer par la désignation d'un directeur sportif, qui sera en charge de chapeauter le travail du staff technique", a-t-il indiqué.

Evoquant l'avenir de l'entraîneur français, François Bracci, en poste depuis le mois de mars en remplacement de Rachid Belhout, limogé, le directeur général du club a indiqué qu'il reste "tributaire des résultats".

"Bracci s'est engagé avec le CSC jusqu'à la fin de la saison en cours. Mais s'il obtient de bons résultats, son bail sera automatiquement renouvelé, d'autant que je suis un adepte de la stabilité", a souligné Bentobal. Se projetant sur la suite du parcours de son équipe, Bentobal s'est dit confiant quant à la capacité des siens à "terminer la saison en force".

"La trêve qu'observe le championnat est tombée à point nommé pour notre équipe, car elle avait besoin de recharger ses batteries en prévision de la fin de parcours qui s'annonce difficile. Cela dit, je reste confiant pour l'avenir du club, et notre objectif reste bien évidemment le maintien", a ajouté Bentobal.

Le CSC a vu son match, prévu vendredi à domicile face au NA Hussein Dey pour la mise à jour de la 24e journée reportée au 10 avril, en raison de l'indisponibilité du stade Chahid Hamlaoui de Constantine.

A six journées de l'épilogue, le CSC pointe à la 11e place au classement de la Ligue 1 avec 30 points, à égalité avec le MC Alger.

"NAPLES COMME POTENTIEL ADVERSAIRE L'ÉTÉ PROCHAIN"

Dans un autre registre, le CS Constantine, jouera un match gala "probablement" contre le club italien de Naples, l'été prochain, a appris l'APS mercredi auprès du Directeur général du club, Omar Bentobal.

"L'équipe de Naples se présente comme le sparring-partner le plus proche pour le match gala que nous prévoyons de jouer l'été prochain. Les discussions entamées depuis quelques temps, via une boîte privée, ont considérablement avancé", a affirmé à l'APS le responsable administratif du club constantinois.

Le CSC a disputé trois matchs "gala" au stade Chahid Hamlaoui de Constantine au cours des trois dernières années, respectivement contre l'OGC Nice (France) en 2012 (défaite 3-1), les Espagnols du Celta Vigo (victoire 1-0) en 2013, et l'Espanyol Barcelone (Espagne) (2-2) en 2014. "Nous sommes préoccupés actuellement par les affaires du club, notamment, le maintien en Ligue 1 que nous espérons assurer le plus tôt possible. Ce n'est qu'après cela que nous finaliserons l'organisation de ce match gala, qui devrait se jouer après le mois sacré de Ramadhan", a conclu Bentobal.

Coupes africaines inter-clubs

L'USM Alger et l'ES Sétif sur du velours

Trois des quatre clubs algériens toujours en lice dans les coupes africaines joueront demain leurs places dans les huitièmes de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, avec un avantage précieux pour l'USMA Alger et l'ES Sétif dans la première compétition au regard des résultats de la première manche déroulée il y a presque trois semaines.

L'USMA, championne d'Algérie en titre, aborde tranquillement son match sur le terrain des Sénégalais de l'AS Pikine après avoir réussi à faire un grand pas vers la qualification en éliminant son adversaire sur le score de 5-1.

Malgré cette avance sécurisante, l'entraîneur allemand des Rouge

et Noir, Otto Pfister, ne veut nullement céder à l'euphorie. Il avait même déclaré à l'issue du match aller disputé au stade Omar-Hamadi (Alger), que rien n'était encore acquis pour son équipe.

Fort de sa riche expérience sur les terrains africains pour avoir dirigé des sélections et clubs du continent, Pfister sait pertinemment que ses protégés vont se produire dans des conditions extra sportives extrêmement difficiles.

Le scénario du précédent tour est toujours vivace dans son esprit lorsque son équipe, après avoir battu les Tchadiens de Foulah Edifice au match aller (3-0), a failli passer à la trappe au match retour en s'inclinant sur le score de 3-1.

Les craintes de Pfister trouvent leur

explication aussi dans les nombreuses défections que les gars de Soustara comptent dans leur effectif pour des raisons diverses. Ainsi les joueurs Ferhat, Seguer, Manucho, Nadjji et Boudebouda manquent à l'appel, alors que la participation de Meftah est incertaine. Heureusement pour les Usnistes que leurs deux internationaux, Belaili et Chafai, les ont rejoints mardi à partir de Doha où ils étaient en regroupement avec la sélection nationale.

Pour sa part, l'ESS, qui a commencé sa campagne de défense de son titre par un précieux nul ramené du terrain du Real Banjul (1-1), ne devrait pas trouver de peine pour passer le cap de son adversaire gambien.

Le MC El Eulma pour un exploit, l'ASO Chlef pour la confirmation

Toutefois, la conjoncture difficile que traversent les Sétifiens qui restent sur deux défaites de suite en championnat local, pousse leur entraîneur, Kheireddine Madoui, à mettre en garde ses capés contre tout excès de confiance.

"C'est vrai que le résultat du match aller a été réalisé par une équipe très remaniée, c'est vrai aussi que le but inscrit en déplacement peut valoir son pesant d'or, mais je n'attendrai rien à personne en rappelant qu'en football tous les scénarios sont envisageables", a-t-il déclaré.

Pour l'entraîneur de la formation d'Ain Fouara aussi, "il serait risqué de croire que le plus gros a été fait en Gambie car notre qualification pour le tour suivant, il faudra aller

la chercher en nous montrant sérieux, appliqués et solidaires pendant les 90 voire les 120 minutes, et en faisant valoir notre force collective".

Le troisième représentant algérien dans la prestigieuse épreuve des clubs, le MC El Eulma, aura la mission la plus difficile quand il croisera le fer avec les Ghanéens d'Asante Kotoko dimanche à Kumasi.

Une mission des plus délicates attend les coéquipiers du néo-international, Brahim Chenihi, après avoir été accrochés chez eux à l'aller (0-0) et vu aussi la mauvaise passe que traverse le club, plus que jamais menacé de relégation et qui vient de récupérer son entraîneur français, Jules Accorsi,

après le départ d'Azeddine Ait Djoudi. En Coupe de la Confédération, l'ASO, qui a le vent en poupe depuis quelque temps, accueille vendredi les Guinéens de Horoya Conakry avec comme pari refaire son petit retard de la première manche (défaite 1-0 à Bamako).

Les Chélifiens abordent le rendez-vous avec un moral au beau fixe après leur qualification au dernier carré de la Coupe d'Algérie conjuguée à leurs deux victoires de rang en championnat leur ayant permis de se relancer dans la course au maintien.

Côté effectif, la bande à l'entraîneur Benchouia récupérera pour la circonstance ses deux joueurs chevronnés, Zaoui et Messaoud, après avoir purgé leur suspension.

ASO

Medouar suspendu 1 an (6 mois fermes)



Abdelkrim Medouar, porte-parole de l'ASO Chlef (Ligue 1, Algérie) a été suspendu pour un an, dont six mois avec sursis et une amende de 150.000 DA, indique mardi la Ligue de Football professionnel (LFP).

Medouar a pénétré sur le terrain sans autorisation, avec faits aggravants entraînant des échauffouées, lors de la rencontre gagnée à domicile par son équipe face à l'USM El Harrach (2-1), dans le cadre de la 23e journée du championnat, précise la même source. La commission de discipline de la LFP a également suspendu pour un mois, et une amende de 30.000 DA, Kamel Benabdellah, le manager général de l'USM El Harrach, à cause des incidents ayant émaillé cette même rencontre de son équipe face à l'ASO Chlef.

Pour sa part, le président de l'ESM Koléa (Ligue 2), Abdelkrim Azzedine, a écopé de 6 mois de suspension dont 3 avec sursis. Le dossier de la rencontre entre l'ESM Koléa et le MC Saïda (1-1) reste ouvert pour complément d'informations, a encore souligné la LFP.

Volley-ball -Championnat d'Afrique des clubs dames "L'élimination précoce du GSP est une grosse déception"

L'entraîneur de l'équipe de volley-ball du GS Pétroliers (dames), Salim Achouri, a qualifié de "grosse déception" l'élimination de ses joueuses en quarts de finale du championnat d'Afrique des clubs champions, mardi au Caire par les Kényanes de Pipeline (3-0). Pour lui, le tirage au sort défavorable et le manque d'efficacité dans la réception comptent parmi les principales raisons qui ont provoqué la sortie précoce de son

team. "Contrairement aux autres équipes, notamment Al Ahly du Caire qui ont hérité d'adversaires prenables, nous sommes tombés sur une des meilleures équipes du tournoi.

Notre match était vraiment une finale avant l'heure et le fait de ne pas avoir été suffisamment bons, notamment dans la réception, nous a été fatal", a déclaré à l'APS Salim Achouri, joint par téléphone depuis Alger, juste après l'élimination. Une élimination qui constitue une grosse déception pour le GSP, tenant du titre, qui devra se contenter de jouer, au mieux, pour la 5e place. "Notre objectif était d'atteindre au moins la finale. Le fait de se faire éli-

miner en quarts de finale représente donc une très grosse déception pour notre équipe. Les joueuses ont vraiment pris un sérieux coup au moral et il faudra se livrer à un travail psychologique pour les requinquer", a ajouté l'entraîneur des Pétroliers. Les camarades de Fatima-Zohra Oukazi avaient abordé ce tournoi par une défaite contre Al Ahly du Caire (3-1) avant de se ressaisir contre le Commercial Bank Kenya (3-0), arrachant au passage leur billet pour les quarts de finale. Un match que le GSP perdra finalement 3-0 (25-15, 25-21, 25-21) contre Pipeline, un club au riche palmarès aux niveaux local et africain.

Handball / Division Excellence (messieurs) / 1re journée des Play off

Que de belles affiches

Les élitistes aborderont demain la première journée du tournoi play off, où chacun d'eux fera son possible pour s'offrir le titre de champion d'Algérie, mais ce ne sera pas une partie aisée, en présence de l'indétrônable équipe du GSP, qui entend bien mettre le paquet pour garder sa suprématie en cette discipline. Le GSP sera opposé en ce premier round du play off à l'ambitieuse équipe de Baraki qui ne se présentera pas en victime, tout au contraire cette dernière est bien décidée à puiser au plus profond de ses ressource-

ces pour faire un bon match et pourquoi pas battre cette grande équipe du GSP. Alors que la JSES se rendra à Ain Touta pour donner la réplique à une solide équipe locale, qui l'attend à pied ferme et qui n'a pas l'intention de laisser lui filer cette occasion pour entamer cette seconde phase du championnat par un succès à domicile. Alors que le MCS sera en danger du côté de Bordj Bou Arreridj où il aura certainement du fil à retordre face à une équipe du CRBBA qui sera bien soutenue par son public.

H.S

VENDREDI À (15H00) :

A Bordj El-Kifene	GS Pétroliers - CRB Baraki
A Ain Touta	ES Ain Touta- JSE Skikda
A Bordj Bou Arreridj	CR Bordj Bou Arreridj - MC Saïda.

Fédération Algérienne de Handball L'AGO le 11 avril prochain

La Fédération algérienne de Handball (FAHB) devra tenir son Assemblée générale ordinaire le 11 avril prochain au siège du Comité Olympique Algérien (COA) et ce, à partir de 10h00. Cette AGO aura pour ordre du jour, le procès-verbal de l'AGO qui rappelle le fait qu'il a eu lieu le 29 novembre 2014, de même que la présentation du bilan moral et financier de l'année 2014. Egalement la présentation du rapport du Commissaire aux comptes. Aussi, au cours de cette assemblée, les membres seront appelés à faire un bilan de la Coupe d'Afrique des nations qui s'est déroulée l'année dernière à Alger, à l'issue de laquelle le Sept national avait remporté le titre continental, en plus du projet d'amendement des règlements généraux de la FAHB.

H.S

Handball / Division Excellence (messieurs) : premier tournoi Play down Des rencontres serrées en perspective



Huit équipes se lanceront à partir de ce week-end dans la lutte pour le maintien où il y aura sans aucun doute de grandes batailles, car chacune de ces équipes concernées fera de son mieux pour éviter les affres de la relégation. Le MCO aura à faire lors de la première journée de ce play down à une solide équipe d'El Biar, qui ne lui facilitera sûrement pas la tâche, en revanche la mission des Oranais s'annoncent plus aisée lors de la deuxième journée face à une modeste équipe de Tadjennant, malgré cela ils ne devraient pas sous-estimer l'adversaire. Pour sa part, le team de Maghnia aura fort à faire en ce tournoi contre des équipes de Chel-

ghoum Laid et d'El Oued, qui ne manquent pas d'arguments à faire valoir, c'est dire que la mission des Maghnaouis ne sera pas de tout repos ce week-end. Cepen-

dant, il est certain que toutes les rencontres seront serrées et il y aura beaucoup d'engagement physique, car ce sera une question de survie.

VENDREDI 3 AVRIL 2015 : 1RE JOURNÉE

A 11H00	O El Oued - MB Tadjennant
A 14H30	C Chelghoum Laid - O Maghnia
A 16H00	CRB Mila - GS Boufarik
A 17H30	MC Oran - HBC El Biar

SAMEDI 4 AVRIL 2015 : 2E JOURNÉE

A 13H00	O Maghnia - O El Oued
A 14H30	GS Boufarik - C Chelghoum Laid
A 16H00	HBC El Biar - CRB Mila
A 17H00	MB Tadjennant - MC Oran.

Basket-ball / Super- Division "B" (Play off) 2e tournoi d'accession ce week- end à El Eulma

Le deuxième tournoi play off (accession) du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division B, se déroulera vendredi et samedi à El Eulma, avec l'occasion pour les leaders de creuser l'écart en tête du classement. Le premier tournoi d'accession, disputé les 20 et 21 mars à Gué de Constantine, a vu trois équipes rester invaincues à savoir le COBB Oran, l'USM Alger et le PS El Eulma. Les play off de la Super-Division B regroupent les six premiers à l'issue de la première phase du championnat. Les deux premiers au classement de la phase play off accéderont à la Super-Division A la saison prochaine.

PROGRAMME:- VENDREDI :

15h00 : USM Alger - MC Saïda
16h30 : OM Bel-Abbès - CSC Gué de Constantine
18h00 : COBB Oran - PS El Eulma

PROGRAMME:- SAMEDI

15h00 : MC Saïda - OM Bel Abbès
16h30 : CSC Gué de Constantine - COBB Oran
18h00 : PS El Eulma - USM Alger

Tennis La joueuse algérienne Inès Ibbou se porte mieux



La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, contrainte à l'abandon au tournoi de Vinaros (Espagne) du 24 au 28 mars, après avoir éprouvé quelques soucis physiques en demi-finale "se porte déjà mieux" a indiqué mardi la Fédération de tennis (FAT). "Ibbou était complètement vidée à cause de l'intensité du calendrier et le peu de ressources physiques dont elle disposait ne lui a pas permis d'aller au-delà de cette demi-finale" a expliqué le chargé de la communication de la FAT, Belkacem Dridi. Ibbou (16 ans) avait réussi un très bon parcours dans ce tournoi de "Grade 2", en parvenant aux demi-finales contre l'Espagnole Eva Guerrero Alvarez. Mais complètement vidée, elle a dû abandonner dès le 1er set, alors qu'elle était menée (5-0). La jeune algérienne était également qualifiée pour la finale du double en compagnie de l'Italienne Lucrezia Stefanini, avec laquelle elle a affronté la paire composée de la Suisse Rebeka Masarova et la Moldave Cristina Bucsa, mais là encore, Ibbou a dû abandonner dès le 1er set.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ORAN
COMMUNE D'ORAN

AVIS D'ADJUDICATION

Le président de l'assemblée populaire communale d'Oran lance un avis d'adjudication, sous pli fermé, pour la location du parking situé en face du siège de la daïra d'Oran.

Les soumissionnaires intéressés, par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des contrats et marchés **13 rue Baghdadi Med Oran- 4ème étage- Oran**, et ce contre paiement de la somme de **mille dinars (1000 DA)**. Les soumissionnaires devront accompagner leurs offres des documents ci-dessous énumérés représentant la mention à ne pas ouvrir.

1- Les personnes physiques

- Déclaration de probité.
- La soumission.
- Attestation de résidence.
- Une copie de la carte nationale d'identité.
- Déclaration sur l'honneur selon le modèle ci-joint du présent cahier des charges
- Extrait casier judiciaire

2- Société de sécurité :

- Déclaration de probité
- La soumission
- Extrait casier judiciaire
- Copie du registre du commerce
- La copie de la carte d'identification fiscale
- Copie de l'agrément

L'enveloppe devra être strictement anonyme et portera obligatoirement la mention suivante : « **un avis d'adjudication pour location du parking situé en face le siège de la daïra d'Oran** ».

«Soumission à ne pas ouvrir»

Cette enveloppe doit être adressée à Mr le président de l'assemblée populaire communale d'Oran sous double enveloppes- service des Contrats et Marchés- **13 rue Baghdadi Med- 4ème étage- Oran**.

La date limite de réception des offres est fixée à 8 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **(90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le dernier jour de dépôt des offres au siège de l'APC d'Oran à **10h00**.

NB : Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LE PRÉSIDENT

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005500 02/04/2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA D'ORAN
COMMUNE D'ORAN
DIVISION DES SPORTSAVIS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE LA COMMUNE D'ORAN

En vue de la présentation de l'octroi des subventions **2015** allouées aux associations sportives, nous vous prions de bien vouloir informer les différents journaux pour insérer la demande du dossier à présenter (délai ci-dessous).

Document à présenter :

- Une demande de subvention année **2015**.
- Quatre (04) copies d'agréments (renouvellement du bureau)
- Quatre (04) copies des statuts de l'association
- Quatre (04) copies de rapport du commissaire 2014
- Quatre (04) copies d'acceptation de mandat du commissaire aux comptes
- Deux (02) copies du bilan moral et financier du 01.01.2014 au 31.12.2014
- Deux (02) copies du programme d'action 2014/2015.
- Attestation d'affiliation des sections sportives
- Trois (03) RIB+ un chèque barré
- PV d'A G O

Un délai de **(30) jours** est accordé aux associations sportives et ce à compter de la publication du présent avis dans la presse.

Le dossier de la subvention devra être déposé au niveau de la division des sports de l'APC d'Oran (**stade SBAA LAHOUA-RI EX SEP SO**) que par le président de ladite association ou le secrétaire général.

Salutations sportives

LE DÉLÉGUÉ

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005507 02/04/2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL BAYADH
DAIRA DE BREZINA
COMMUNE DE KERAKDA
NIF : 098432155065224AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISoire APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/2014 (2ÈME FOIS)
OPÉRATION : RÉALISATION D'UN OUVRAGE D'ART
SUR LA LIAISON KERAKDA, OUAPEG OU PK 12+000

Conformément aux dispositions de l'article **N°114** du décret présidentiel **N°10/236 du 07/10/2010**, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, suivant au procès-verbal de la commission des marchés **N°02/2015** le **24/03/2015**.

Le P/APC de la commune de **Krekda, W. El Bayadh**, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert sus cité paru aux quotidiens nationaux :

- **El Jazair El Djadida** le **17/01/2015**
- **Carrefour d'Algérie** le **21/01/2015**

Que l'attribution provisoire a été annulée

**LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
POPULAIRE COMMUNALE**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005515 02/04/2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
O.P.G.I DE RELIZANE
NIF : 0976.16010.020057

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire N°01/2015

Conformément aux dispositions des articles **49, 114 et 125** du décret présidentiel **N°10/236 du 07/10/2010** modifié et complété portant réglementation des marchés publics. L'office de promotion et de gestion immobilière de Relizane adresse : impasse Zaghoul cité Berrezga wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé aux avis d'appel d'offre national restreint **N°01/2015** lancé en date du **05/03/2015** et le **09/03/2015** dans les quotidiens nationaux **El Balagh**, le **Carrefour** et le **BO-MOP** relatif aux assurances des biens immobiliers, mobiliers, matériels, équipement informatique, flotte automobile, responsabilité civile liée à l'exercice d'OPGI de Relizane, qu'après évaluation des offres, les contrats sont attribués provisoirement au soumissionnaire suivant :

Attributaire provisoire	Note obtenue	Montant de l'offre financière	Critère de choix
Société nationale d'assurance SAA agence Relizane code 2301	87.80	4.142.492,73 DA	Offre la mieux disante

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Relizane, adresse impasse Zaghoul cité Berrezga wilaya de Relizane, dans un délai de **03 jours** à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'OPGI de la wilaya de Relizane est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de **10 jours** à compter de la première date de publication du présent avis.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005499 02/04/2015

NÉPAL

Un rhinocéros terrorise la ville de Hetauda



Un rhinocéros sauvage a tué une femme et blessé six autres personnes, lundi, dans la ville népalaise de Hetauda.

Le rhinocéros, qui s'est échappé d'une réserve animalière, a encoché une femme de 61 ans en périphérie de cette ville de 135 000 habitants, et plusieurs autres personnes ont été blessées, selon Ram Prasad Thapaliya, un administrateur du gouvernement cité par le quotidien britannique Guardian, repris par 20 Minutes. L'animal a pourchassé une foule de gens paniqués sur le marché principal, dans la gare routière et dans un hôpital de la ville. Alors que l'animal errait dans Hetauda, les habitants ont tenté de faire dévier sa course en klaxonnant et en

tapant sur des tambours, sans succès. « L'animal est même entré dans l'hôpital local, amenant des gens terrifiés à sauter par-dessus les palissades », a raconté Ram Prasad Thapaliya. Des équipes munies de fusils tranquilisants ordinairement destinés aux éléphants ont été appelées en renfort pour neutraliser enfin le rhinocéros.

Ikea va produire 30 000 abris en kit pour les réfugiés

Le géant suédois de l'ameublement va fournir à l'ONU des abris de 20 mètres carrés, livrés dans des cartons plats et avec une notice. Des structures Ikea en kit dans des camps de réfugiés. Si l'idée paraît étonnante, elle est cependant sur le point d'être réalisée, selon Le Figaro qui révèle que le géant suédois a lancé la production de 30 000 abris provisoires à destination du Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR). Livrés dans des cartons plats et avec une notice comme n'importe quel meuble Ikea, les abris pourront être montés en quatre heures, selon Better Shelter, la fondation philanthropique de l'entreprise. 10 000 d'entre eux



devraient être livrés dès cet été, a annoncé la fondation. Les abris ont déjà été testés en Irak et en Éthiopie. Ils disposent d'une surface de 20 mètres carrés et peuvent accueillir cinq personnes. Selon Ikea, leur coût de fabrication est de 1150 dollars l'unité (environ 1060 euros). Ils protègent de la chaleur et fourniront de l'énergie grâce à

un panneau solaire. Enfin, ils seraient utilisables sur une durée de trois ans, dix fois plus que les actuelles tentes de l'Onu. Ils constitueraient donc, selon la marque qui a annoncé son intention de tripler la production dans les trois prochaines années, une solution moins coûteuse et plus écologique que les tentes.

NEW YORK

Une école maternelle pour adultes

Envie de revivre le quotidien d'un enfant de quatre ans ? C'est ce que propose aux grands enfants américains la « Preschool Mastermind » de Brooklyn.

Siestes, ateliers pâte à modeler et colliers de pâtes, déguisements : cela ne vous rappelle rien ? Ces joyeuses activités sont généralement cantonnées à une période bien spécifique de la vie, le temps béni de l'école maternelle. En général, c'est après que ça se corse. Bonne nouvelle pour les nostalgiques de cette période rêvée : il est désormais possible, outre-Atlantique, de remonter le temps et de retourner en petite section, comme le relate un article d'>Télé. C'est en effet le concept surprenant de la « Preschool Mastermind », créée par Michelle Joni dans le quartier de Brooklyn, à New York. Cette école maternelle d'un nouveau genre n'accueille que des adultes désireux d'effectuer une petite virée en enfance. Sur un puzzle géant reliant les lettres de l'alphabet qui sert de tapis, de grands enfants dessinent, découpent, collent, se déguisent, jouent.

Mais derrière le côté purement ludique de la chose se cache une vraie philosophie. « Je vous présente un nouveau type de cours destinés aux adultes, pour réviser les ba-



ses et profiter de la magie de la vie. Et devinez quoi, vous pouvez toujours réaliser vos rêves à l'âge adulte.

Et cette série de cours vous apportera la sagesse, l'intuition et l'entraînement nécessaires pour y parvenir », explique le texte de présentation publié sur le site de la Preschool Mastermind. « Nous allons explorer des concepts propres à l'école maternelle, comme le partage et l'amitié, afin d'injecter le jeu, l'émerveillement, la confiance en soi et la mise en commun dans nos vies d'adultes », ajoute le texte. La régression n'est toutefois pas donnée à tout le monde. Ainsi, après

La Japonaise doyenne de l'humanité est décédée mercredi, à 117 ans



La Japonaise Misao Okawa, qui se prévalait du titre de doyenne de l'humanité, est décédée mercredi à l'âge de 117 ans, moins d'un mois après avoir fêté son anniversaire, a-t-on appris auprès de la maison de repos où elle vivait.

Cette coquette petite dame, née le 5 mars 1898 et issue d'une lignée de marchands de kimonos de la ville d'Osaka (ouest), était officiellement devenue la plus vieille femme du monde à l'âge de 114 ans, en février 2013. Elle succédait alors à une autre Japonaise qui venait de s'éteindre à 115 ans.

Le mois dernier, Mme Okawa s'était prêtée à l'occasion de ses 117 printemps à une très joyeuse séance de photos, vêtue d'un ravissant kimono rose, une fleur de la même couleur ornant sa blanche chevelure.

Mère de trois enfants, grand-mère de quatre et arrière-grand-mère de six, elle était entourée de sa famille, notamment de son

fils aîné, âgé de 92 ans, et d'un dernier petit rejeton de deux ans.

Elle paraissait alors en bonne forme malgré son âge avancé. Interrogée sur le secret d'une telle longévité, elle avait avoué... "ne pas savoir".

Le plus vieil homme du monde, Sakari Momoi, est aussi un Japonais, de 112 ans. Né le 5 février 1903, il avait officiellement décroché le titre l'été dernier.

L'espérance de vie des hommes nippons a franchi pour la première fois en 2013 la barre des 80 ans (80,21 ans), tandis que leurs compatriotes femmes détiennent la palme mondiale de la longévité (86,61 ans).

Environ un quart de la population du Japon est âgée de 65 ans et plus, une proportion qui devrait atteindre 40% d'ici à 2060.

Il y avait près de 59.000 centenaires répertoriés au Japon en septembre dernier, selon les statistiques officielles du ministère de la Santé. Parmi eux, 87% sont des femmes.

Le maître Shaolin qui résiste aux douleurs les plus atroces



Surhommes ou pas, les maîtres Shaolin sont capables de résister aux épreuves les plus lourdes. C'est ainsi que Zhao Rui, 24 ans, a voulu montrer son niveau de résistance dans une vidéo où on le voit tordre une barre de fer sur sa tête, résister à une perceuse posée sur sa tempe, tenir en équilibre sur des lances pointues ou tracter une voiture avec un sabre coupant sous la gorge. Il y a quelques mois, nous vous parlions aussi de Yi Long, un moine Shaolin qui se bat sans ressentir les coups.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA WILAYA D'ORAN

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La direction de l'environnement informe l'ensemble des entreprises que l'attribution provisoire, relative à :

L'acquisition des équipements du centre d'enfouissement technique d'Arzew en **cinq (05) lots** séparés.

Lot 2 : 01 compacteur à pied mouton 250 cv

Lot 3 : 01 chargeur sur pneus 210 à 230 cv

Lot 4 : 01 camion vidangeur

Lot 5 : 01 camion à benne 16T

Lot 7 : 01 camion citerne à gasoil (6000 L)

Attribuée, à l'entreprise **Sarl ENVIBAC**, par le **17/12/2014 et le 23/12/2014** sur les journaux **الجمهورية** et **Carrefour** est annulée.

Motif d'annulation : rejet du marché par la commission de wilaya lors de la séance établie le **04/03/2015**.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31005144 02/04/2015

مكتب توثيق الأستاذ بكوش فوزي

14 نهج العربي تبسي / وهران

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد

و ذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد حرر بالمكتب بتاريخ

2015/03/29، في طور التسجيل، تم تأسيس

مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية

المحدودة خصائصها كالتالي:

التسمية: "طاكسي الوكيل". الموضوع:

مؤسسة سيارات الأجرة (604103). المقر:

بئر الجير ولاية وهران، حي الياسمين POS

52 "إقامة المرجان" قطعة E14 عمارة A4

حصة رقم 02. المدة: تسعة وتسعون سنة

(99). رأسمال: مائة ألف دينار جزائري

(100.000,00 د.ج). المسير: سمي السيد بن

سنيّة ربيع سماعين، مسيرا للمؤسسة لمدة

غير محدودة. نسختان من العقد تم إيداعهما

بالسجل التجاري المحلي.

النشر والتبليغ / الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية النعامة

دائرة المشرية

بلدية البيوض

الرقم: 2015/03

نموذج إشهاري

إنشاء جمعية محلية ذات طابع ديني

طبقاً لأحكام القانون 06/12 المؤرخ في

الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق

بالجمعيات لقد تم إنشاء الجمعية المحلية

المسماة:

جمعية الدينية للمدرسة القرآنية فاطمة

الزهراء الباتول

المعتدة تحت رقم: 15 بتاريخ

2004/08/02

الرئيس: عيها محمد

المقر: المدرسة القرآنية بالبيوض

رئيس البلدية

ETS LAZREUG MOSTAGANEM

Disponibilité Immédiate
Avec Carte Jaune

1 339 500 DA

1 179 500 DA TTC



EXIGER PLUS, PAYEZ MOINS



PRIX CHOC

REMISE Exceptionnelle de

160 000 DA

Nouveau Dacia STEPWAY

- Double Airbag
- ABS
- Ecran Tactile 7
- Air Conditionné
- Rétroviseur électrique
- 04 Vitre Electrique
- Barre Longitudinal
- Roue Tôle 16
- Peinture Métallisée

ANNIVERSAIRE

BEN SALAH Sabrina

Quel jour merveilleux et extraordinaire pour toute la famille **BEN SALAH** et **YAKHLEF**, que ce **02 Avril 2014**, une journée inoubliable qui nous a tous comblés de joie. Voilà donc le moment de souffler ta première bougie qui nous réchauffera le cœur d'amour et de tendresse. En cette heureuse occasion, tes parents **Sid Ahmed et Fatima**, tes grands-parents, tantes et oncles te souhaitent un joyeux anniversaire plein

de succès tout au long de ta vie et dis-toi que tu seras

à jamais notre raison d'être.

A tes **100 ans** Incha'Allah



LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

RECRUTE

Correcteur (trice)

Maîtrisant le français et l'outil informatique

Envoyez CV :

- au journal sis au: 16 Bd Benzerdjeb - Oran

- par fax au: 041 29 17 89

- par E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

التوثيق الأستاذ رماص عبد القادر 21، شارع لمارتين - وهران - 2493

تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 01 أفريل 2015، تم توسيع الغرض الاجتماعي

للشركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة "أكاسيا بيب"، ذات رأس المال

المقدر بمائة ألف دينار جزائري (100.000,00 د.ج)، الكائن مقرها الاجتماعي بـ وهران، كوربي شارع

ماسينيسا رقم: 05 محل رقم: 04، بإضافة النشاطات التالية: تجارة بالتجزئة للأجهزة الكهربائية

وأجهزة إعادة الصوت والصورة (503306).- تجارة بالتجزئة للمكتبة والورقة (507203).- تجارة

بالجملة للأجهزة الإلكترونية والكهرومنزلية (303101).- تجارة بالجملة لتعداد الإعلام الآلي والات

المكتب، لواحقها ومستلزماتها (305001).- تجارة بالجملة للأدوات من المطاط ومن البلاستيك

الموجهة لكل الاستعمالات (306103).- استيراد وتصدير المعدات والمواد المرتبطة بميدان الإعلام

الآلي والمكتبي (408301).- استيراد وتصدير المعدات والمواد المرتبطة بالميدان الكهرومنزلي

(408201).- استيراد وتصدير كل المعدات والتجهيزات المرتبطة بالميدان الكهربائي والإلكتروني

(408407).- استيراد وتصدير تجهيزات ومعدات المطبعة، السيريغرافيا، آلات التخليص وكذا استيراد

الورق (408406).- استيراد وتصدير الأوراق ومشتقات الورق (408409).- استيراد وتصدير

المواد الكيميائية بكل أنواعها والمستحضرات الكيميائية الموجهة لكل الاستعمالات (406102).-

استيراد وتصدير الوراق، اللوازم والأدوات المدرسية وأدوات الفنون الجميلة (410204).- تركيب

وتصليح الأجهزة الكهرومنزلية (613217).- وكالة الإعلام الآلي للمالية العمومية (615034).-

تصليح المعدات الكهربائية والإلكترونية المنزلية (613136).- تركيب وتصليح التجهيزات الكهربائية

والإلكترونية المهنية (613116).- استيراد وتصدير أدوات من المطاط ومن البلاستيك موجهة لكل

الاستعمالات (406103).- مؤسسة الهندسة في الإعلام الآلي الصناعي والاتلاحي (607019).-

مؤسسة تسيير شبكات الري (109224).- مؤسسة تركيب الشبكات والمرافق الكهربائية والمهاتقية

(109214).- مؤسسة شبكات المواصلات السلكية واللاسلكية (610004).- تركيب الشبكات ومعالجة

المعطيات (607002).- مؤسسة إنجاز أنظمة المراقبة بواسطة الفيديو (615036).- تجارة بالتجزئة

للعقاقير، الدهن، الخردوات، الأدوات المنزلية، مواد النظافة، الصيانة المنزلية والمهنية (503202).-

تجارة بالجملة للعقاقير ومواد النظافة والصيانة المنزلية والمهنية وغيرها من المواد المماثلة

(303202).- مؤسسة الأشغال الحضرية والنظافة العمومية (109213).- استيراد وتصدير المواد

الآلية والزيت الأساسية الموجهة لصناعة مواد التجميل والعطارة والنظافة الجسدية (406302).-

استيراد وتصدير العاد والمواد المرتبطة بميدان الخردوات، العقاقير والأدوات المنزلية والمهنية

(409001).- استيراد وتصدير مواد التجميل ومواد النظافة الجسدية (406301).- وبمقتضى نفس

العقد تم نقل المقر الاجتماعي للشركة من مقره الأصلي إلى العنوان التالي: وهران، حي المقر،

شارع بن علي قنور (شارع قوتي سابقا) القطعة 1. وبحسب ذلك تم تعديل القانون الأساسي للشركة.

الموثق

VEND

Vend villa 1er étage 2 pièces,
rez-de-chaussée 4 pièces + garages + deux
terrasses

75 douar Belgaid - Bir el Djir

Contactez le: 07.79.21.77.78

S.O.S. FANTÔMES 3

Voilà à quoi pourrait ressembler la suite !



Alors qu'un reboot au féminin est actuellement dans les tuyaux, Max Landis, scénariste entre autres de Chronicle, s'est lancé dans le projet d'un scénario de SOS Fantômes 3. Explications.

L'univers de SOS Fantômes ne cesse d'inspirer ! Plusieurs projets sont sur le feu : un reboot au féminin va être réalisé par Paul Feig cet été, et un autre film avec Channing Tatum et Chris Pratt seraient aussi en projet.

Et parallèlement à ces deux projets, le scénariste Max Landis, scénariste de Chronicle, et fils du réalisateur John Landis, s'est lancé dans l'aventure d'écriture un scénario pour SOS Fantômes 3, s'inscrivant vraiment dans la continuité du premier et du se-

cond.

Si le scénario est bien réel, et d'ailleurs disponible en intégralité sur Internet, il s'agit cependant d'un projet personnel, une "fan fiction" en quelque sorte, sans objectif (pour le moment) d'être réalisé.

Max Landis s'explique sur son initiative sur son site personnel, où il a publié le scénario en intégralité :

"Constatant que la nouvelle franchise Ghostbusters sera très différente des précédents films, et sera un reboot complet, j'ai pensé que ce serait fun de mettre en ligne une idée que je verrai bien pour un 3ème film, rendant les deux premiers partie prenante d'une trilogie. Suivant mes propres convictions sur les trilogies,

cela se veut un complément du cycle et du thème lancé dans le premier film, mais modernisé. Partant de cela, le projet accentue la tension présente dans le premier film, ainsi que de multiples scènes d'action, et plus d'émotion pour les personnages.

Je n'ai jamais pitché ce projet. C'est essentiellement la fiction d'un fan. Merci de juger ce projet en connaissance. Je l'ai publié après avoir reçu de nombreuses demandes, et simplement parce que j'aime partager des trucs. J'espère que vous apprécierez." Un projet présenté comme sans arrière-pensée, mais qui sait, si le scénario plait, on pourrait imaginer qu'un producteur se rapproche de Max Landis...

10 acteurs qui se sont métamorphosés pour un rôle



Matthew McConaughey dans Dallas Buyers Club

De Jared Leto à Jude Law en passant par Charlize Theron, retour sur les transformations les plus stupéfiantes sur grand écran.

A Hollywood, il faut souffrir pour être beau mais également parfois, pour décrocher un rôle. Et ce ne sont pas Jared Leto, Charlize Theron ou encore Christian Bale qui diront le contraire. Ces trois stars font partie de la longue liste des acteurs qui n'ont pas hésité à faire le grand écart sur leur balance pour un long-métrage. Quitte à mettre leur santé en danger en maigrissant ou grossissant trop rapidement et dans des proportions extrêmes.

C'est le cas notamment du duo star de Dallas Buyers Club. Après avoir pris plus de 30 kilos pour Chapter 27 (2008), Jared Leto a perdu plus d'une dizaine de kilos pour incarner un travesti séropositif dans le

film. "Votre corps passe par des phases bizarres. Parfois, c'est dur de ne prendre que de l'eau. Mais pour moi, ce qui importe ce n'est pas la question du maximum de poids que je peux perdre, mais c'est plus pour représenter un personnage", a-t-il confié à Vulture en novembre 2012. La transformation est saisissante également du côté de Matthew McConaughey. Oubliées les tablettes de chocolat affichées dans Magic Mike, il a perdu pour le film près d'un tiers de son poids normal. Conséquence des privations : il a échappé de peu à la cécité. "Si j'ai perdu 40 % de ma masse musculaire, c'est comme si elle avait été redirigée vers mon cerveau", a-t-il expliqué à Première. Une métamorphose à redécouvrir ce soir sur Canal + Cinéma. L'occasion pour nous de mettre à l'honneur 10 acteurs qui ont bousculé leur balance pour un film.

Zach Galifianakis et Kristen Wiig braquent une banque dans le trailer de Masterminds

Imaginez Owen Wilson, Zach Galifianakis, Kristen Wiig et Jason Sudeikis réunis dans la même comédie. Ne rêvez plus, Masterminds est bien une réalité. Le film de Jared Hess (Super Nacho, Napoleon Dynamite) racontera l'histoire de quatre convoyeurs de fonds qui décident de voler plus de 20 millions de dollars à la banque. Évidemment rien ne va se passer comme prévu et l'intrigue a des airs de film des frères Coen, avec des personnages tous plus idiots les uns que les autres. Le film sortira aux États-Unis le 7 août prochain mais rien n'est encore calé pour la France. Espérons que cette erreur sera vite réparée et qu'on n'aura pas droit à un vulgaire direct-to-DVD.



un teaser qui lui est entièrement dédié : Avant The Magnificent Seven, on découvrir Southpaw, le nouveau film d'Antoine Fuqua, au cinéma.

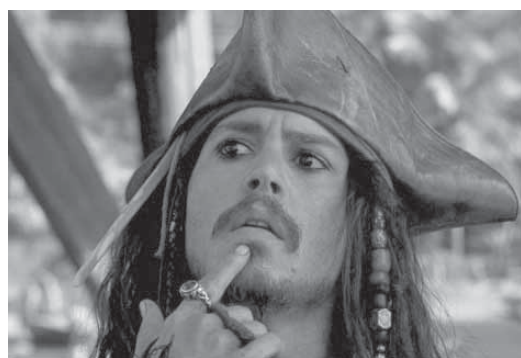
PIRATES DES CARAÏBES 5

Le tournage s'arrête à cause de la blessure de Johnny Depp

L'interprète de Jack Sparrow a dû être rapatrié aux États-Unis pour se faire opérer, mais son arrêt de travail sera plus long que prévu...

Après des mois de retard, Pirates des Caraïbes 5 est entré en tournage à la fin du mois de février en Australie (voir les premières photos de tournage ici). Le 11 mars, Johnny Depp a dû abandonner le navire et revenir aux États-Unis, après s'être blessé à la main dans les coulisses du blockbuster. On savait qu'il devait se faire opérer et avoir quelques jours de repos, mais sa convalescence sera plus longue que prévu, révèle The Hollywood Reporter. D'abord arrêté deux semaines, le comédien ne pourra pas reprendre le chemin des plateaux avant une nouvelle quinzaine de jours. Il devrait donc revenir sur le tournage de Dead Men Tell No Tales vers le 15 avril seulement.

L'équipe est-elle bloquée pour autant ? A la mi-mars, les réalisateurs Joachim Roenning et Espen Sandberg continuaient de filmer des séquences ne mettant pas en scène la star dans le costume de Jack Sparrow. Le premier a même posté une photo des prises de vue sur son compte Instagram le 18 mars. Disney avait fait savoir à ce moment-là que la pause de Johnny Depp n'aurait "qu'un tout petit impact sur le calendrier du film", mais c'était avant que son arrêt soit prolongé. A présent, les prises



de vue vont devoir s'arrêter jusqu'à ce qu'il revienne, affirme THR.

Une fois qu'il sera de nouveau sur le plateau, le tournage de-

vrait durer 14 semaines. La date de sortie du blockbuster étant assez lointaine, le 7 juillet 2017 aux États-Unis, elle n'a pas été bouleversée.

VINCENT D'ONOFRIO

Après Daredevil, il jouera le méchant du remake des 7 Mercenaires

Vincent D'Onofrio va donner du fil à retordre à Denzel Washington, Chris Pratt et Ethan Hawke devant la caméra d'Antoine Fuqua.

Variety révèle que Sony et la MGM voudraient embaucher Vincent D'Onofrio pour être l'ennemi principal des Magnificent Seven. Cette nouvelle version des 7 Mercenaires est pour l'instant composée de Denzel Washington, Chris Pratt et Ethan Hawke. Ce remake du western culte de John Sturges avec Yul Brynner et Steve McQueen (sorti en 1960 et déjà tiré d'un autre film, Les Sept Samouraï, d'Akira Kurosawa) sera réalisé par Antoine Fuqua (Equalizer). Il devrait entrer en tournage dès le mois prochain mais pour l'instant, seule une poignée de comé-

diens ont signé. Haley Bennett, une actrice vue dans sa précédente réalisation, devrait elle aussi être de la partie :

Comme dans le classique, The Magnificent Seven suivra sept hommes qui se chargent de protéger un village mexicain d'un groupe de hors-la-loi. Le créateur de True Detective, Nic Pizzolatto, a écrit cette version, puis John Lee Hancock (Dans l'ombre de Mary) a effectué quelques retouches. Sur le papier, choisir Vincent D'Onofrio pour terroriser un village entier paraît une bonne idée, car l'acteur adore les rôles de méchants. Il est actuellement l'adversaire principal de Daredevil dans la série de Netflix :

Il titillera ensuite des dinos dans Jurassic World, à partir du 1er juin au cinéma. Voici

مكتب التوثيق الأستاذ بكوش فوزي 14 نهج العربي التبيسي / وهران

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد حرر بالمكتب بتاريخ 24 و 2015/03/29، في طور التسجيل، تم تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة، خصصتها كالتالي: التسمية: "إيمكس كوم إكسپورت" وتصدير، وبالأحرف اللاتينية «IMEX COM IMPORT EXPORT»، الموضوع: استيراد وتصدير: أدوات من المطاط ومن البلاستيك موجهة لكل الاستعمالات 406103 - المواد الأولية غ.م.في. 406104 - المنتجات النباتية الصحية 406207 - الأجهزة والمواد الخاصة بالتنظيف وتطهير المراكز الاستشفائية 406209 - المواد الخاصة بالتنظيف والتطهير الفلاحي، الغذائي والجماعات المحلية 406210 - التجهيزات والمعدات المستعملة لإنتاج مواد التغليف والتوضيب 408404 - العتاد والمواد المرتبطة بميدان الخردوات، العقاقير والأدوات المنزلية وكل أدوات النظافة والصيانة المنزلية والمهنية 409001 - الأدوات من الورق للاستعمال الصحي أو المنزلي 409006 - المصنوعات الزجاجية، الأواني، أدوات منزلية وماعون المطبخ 409011 - مواد التغليف من كل المواد 410301 - المشروبات غير الكحولية 402101 - الفواكه والخضر 402103 - الخضر المخفلة أو المقشرة 402104 - الحليب، مشتقات الحليب والبيض 402105 - السكر، الشاي، البن، الكاكاو والتوابل 402106 - التمور والفواكه الجافة أو المعفدة 402107 - مواد المخفزة 402108 - البقول الجافة ومنتجات المطحنة 402109 - منتجات المعطبات الغذائية 402110 - الزيت الحيواني، النباتية والمواد الدسمة الأخرى 402111 - البسطة، الشكولاتة والحلويات 402112 - المواد الأولية والمنتجات الموجهة للصناعات الزراعية الغذائية 402113 - وأدوات ومنتجات موجهة لتغذية الأطفال والأدوات المختلفة الخاصة برعاية الرضع 402115 - لحم الغنم 402201 - الدواجن، البيض والأرانب 402202 - الأسلاك واللحم المحضر 402204 - المصبرات من اللحوم والأسماك 402206 - منتجات البحر 402301 - المواد الغذائية المختصة 402401 - المواد الحمية، الغذائية و مواد الحمية الغذائية 406208 - المواد والمعدات المرتبطة بميدان الأسجة 405101 - الأقمشة، الخيوط والأسلاك 405103 - البزازة والنساجة 405104 - الألبسة ولواحق الملابس 405105 - الزرابي، الأغطية وكل الأدوات المماثلة من مواد النسيج أو مواد اصطناعية 405106 - الأدوات الأخرى المصنوعة من النسيج 405107 - المعدات والمنتجات المرتبطة بميدان الجلود 405201 - الإهبط، الجلود، الفرو، ولواحقها 405202 - لوازم صناعة البراع 405203 - لوازم السخانة 405204 - الأحذية 405205 - المواد والأدوات الموجهة لصناعة الأحذية 405206 - المجوهرات غير الثمينة 405108 - مواد التجميل و مواد النظافة الجسدية 406301 - المواد الأولية والزيوت الأساسية الموجهة لصناعة مواد التجميل والطرارة والنظافة الجسدية 406302 - الأجهزة وأدوات الحلاقة والتجميل 406303 - المعادن والمنتجات المعدنية والحديدية 404002 - التجهيزات، المواد والمعدات المرتبطة بقطاع البناء والأشغال العمومية (407001) المصنوعات الزجاجية 407003 - الخشب، القليل ومنتجات الحلفاء والسلالة 407101 - كل المعدات والتجهيزات المرتبطة بالميدان الكهربائي والإلكتروني 408407 - المواد الأولية، التجهيزات والمعدات واللواحق المتعلقة بميدان الخزف 408410 - الصفائح المفككة أو غير المفككة 408411 - كل التجهيزات، الآلات والأدوات الصحية من الخزف و مواد أخرى، أدوات للتفككة والرصاصية من كل المواد 409002 - الآلات والأدوات الميكانيكية، الكهروميكانيكية الكهربائية والإلكترونية 409004 - الستائر النديفة والكاليغورنية 409009 - أدوات القفالة 409010 - الثريات وأدوات الزخرفة الداخلية 410105 - تجهيزات ومعدات ولوازم الأمن والحماية 410302 - كل المعدات، الماكينات، قطع الغيار واللواحق الموجهة لتكييف الهواء، التبريد، التجميد والمواد 410310 - الغرف الصراوية 410324 - أدوات التلييس الداخلي 410329 - نقل وتوزيع كل البضائع 604109، المقر: بوهران، حي المقر شارع (Chevreuille) رقم 72. المدة: تسعة وتسعون سنة (99). رأسمال: 100.000.00 دج. المسير: سمي السيد صوفي محمد، الساكن بوهران 02 نهج طرابلس، مسيرا للمؤسسة، لمدة غير محدودة. نسختان من العقد تم إيداعهما بالسجل التجاري المحلي.

النشر والتبليغ - الموثق

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des
organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمن الرحيم

"من أحيا نفسا كأنما أحيا الناس جميعا"

صدق الله العظيم

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضلها، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البرينة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع شكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهيم الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730



ETS LAZREUG
à votre service



**N'hésitez pas à nous rendre visite,
le meilleur accueil
vous sera réservé**
Mesra - Mostaganem
Tel: 045 33 03 31 / 045 33 03 32
Fax: 045 33 04 48





10h00 : El Ilm Bayna Yedaik
 10h30 : Toqouse Et Dourouss
 11h00 : Senteurs D'algérie
 12h00 : Journal En Français+Météo
 12h25 : Tous Mes Enfants
 13h40 : Kaoukab El Akhdar
 14h20 : Nour El Fadjr
 15h00 : Entre Parenthèses "Rediff"
 16h35 : Sebaq El Madjarate
 17h00 : Alhane Wa Chabab
 17h30 : Takder Tarbah
 18h00 : Journal En Amazigh
 18h25 : El Badra I (02)
 19h00 : Journal
 19h25 : Afrique Hebdo
 20h00 : Journal En Arabe
 20h45 : Familetna
 21h20 : Mon Beau Pays

TF1

11:20 : Petits secrets entre voisins
 11:55 : Petits plats en équilibre
 12:00 : Les douze coups de midi
 13:00 : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre
 13:45 : Météo
 13:50 : Trafic info
 13:55 : Les feux de l'amour
 15:10 : Le mensonge de ma vie
 17:00 : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 : Bienvenue chez nous
 19:00 : Le juste prix
 20:00 : Journal
 20:30 : Trafic info
 20:40 : Nos chers voisins
 20:45 : C'est Canteloup
 20:55 : Falco
 22:45 : Falco
 23:45 : Les experts
 10:00 : C'est au programme
 10:55 : Météo outremer
 11:00 : Motus
 11:30 : Les Z'amours
 12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
 13:00 : Journal
 14:00 : Toute une histoire
 15:10 : L'histoire continue
 15:40 : Comment ça va bien !
 17:15 : Mon food truck à la clé
 18:15 : Joker
 18:50 : N'oubliez pas les paroles
 19:25 : N'oubliez pas les paroles
 20:00 : Journal
 20:40 : Parents mode d'emploi
 20:46 : Parents mode d'emploi
 20:47 : Alcaline l'instant
 20:55 : Envoyé spécial
 22:25 : Complément d'enquête
 23:35 : Alcaline le mag

CANAL+

10:45 : La semaine de Gaspard Proust
 10:55 : La crème de la crème
 12:25 : La nouvelle édition
 12:45 : La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 : Spotless
 15:00 : Spotless
 15:55 : Rencontres de cinéma
 16:20 : Anti trente
 16:30 : 96 heures
 18:12 : Les tutos
 18:45 : Le JT
 19:05 : Le grand journal
 20:05 : Le grand journal, la suite
 20:25 : Le petit journal
 21:00 : House of Cards
 21:45 : House of Cards
 22:35 : Nurse Jackie
 23:00 : Nurse Jackie
 23:25 : La voie de l'ennemi
 09:50 : Dans votre région (2e partie)
 12:00 : 12/13 : Journal régional
 12:25 : 12/13 : Journal national
 12:55 : Météo à la carte
 13:50 : Un cas pour deux
 15:05 : Un cas pour deux
 16:10 : Des chiffres et des lettres
 16:50 : Harry
 17:25 : Un livre, un jour
 17:30 : Slam
 18:10 : Questions pour un champion
 19:00 : 19/20 : Journal régional
 19:18 : 19/20 : Edition locale
 19:30 : 19/20 : Journal national
 20:00 : Tout le sport
 20:15 : Météo régionale
 20:20 : Plus belle la vie
 20:50 : Shoah



09:00 : M6 boutique
 10:10 : Raising Hope
 10:30 : Raising Hope
 10:50 : Drop Dead Diva
 11:45 : Drop Dead Diva
 12:40 : Météo
 12:45 : Le 12.45
 13:05 : Scènes de ménages
 13:40 : Météo
 13:42 : Astuces de chef
 13:45 : Portées disparues
 15:35 : Le piège de Vénus
 17:20 : Les reines du shopping
 18:25 : Les reines du shopping
 19:40 : Météo
 19:45 : Le 19.45
 20:10 : Scènes de ménages
 20:55 : Scorpion
 21:45 : Scorpion
 22:40 : Scorpion
 23:30 : Scorpion
 11:40 Les nouveaux paradis
 12:25 360°-GEO
 13:20 Arte journal
 13:35 Cherchez Hortense
 15:25 Peuples des confins
 16:10 Le destin de Rome
 17:05 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
 17:30 Au gré des saisons : Printemps
 18:15 Au gré des saisons : Printemps
 19:00 Le grand aigle de mer
 19:45 Arte journal
 20:05 28 minutes
 20:45 Tout est vrai (ou presque)
 20:50 The Wrong Mans
 21:20 The Wrong Mans
 21:50 The Wrong Mans
 22:20 The Wrong Mans
 22:50 The Wrong Mans

Votre soirée

19h50

ENVOYÉ SPÉCIAL

Présenté par : Guilaïne Chenu
 Françoise Joly

Actualité : le poids du Front national. Réactions et décryptage au lendemain des résultats des élections départementales • Le grand méchant sac. Un amendement voté le 25 juin dernier prévoit d'interdire les sacs en plastique à usage unique à partir du 1er janvier 2016. Enquête sur les alternatives à ce sac très pollueur • Etats-Unis : la peine de mort. Les souffrances subies par des condamnés à mort lors de récentes exécutions ont relancé le débat, non pas sur la peine capitale, mais sur l'injection létale, une méthode de plus en plus décriée aux Etats-Unis. L'enquête conduit des prisons américaines aux grands laboratoires européens.



TF1

19h45

FALCO - CHAOS



Acteurs : Jean-François Stévenin (Michel Drouet) Anne Canovas (la juge Letren) Sagamore Stévenin (Alexandre Falco) Clément Manuel (Romain Chevalier) Alexia Barlier (Eva Blum)

Un an après la mort de Ménard, Falco mène une vie paisible et solitaire en pleine nature. Alors qu'il est avec sa fille, venue lui rendre visite, un hélicoptère vient troubler sa tranquillité : la commissaire Pereggi a besoin de son aide. Un tueur en série sévit depuis deux semaines à Paris et reproduit les crimes de Michel Drouet, incarcéré depuis vingt ans. Or, Falco est le seul à l'avoir fait parler dans le cadre d'une enquête précédente.

3

19h45

SHOAH

Acteurs : Claude Lanzmann

Un ancien gardien SS fredonne paisiblement un chant terrible que devaient apprendre les déportés juifs en arrivant à Treblinka. Le même s'émervaille encore que ses chefs aient pu « traiter » dix-huit mille personnes par jour. Un paysan polonais raconte, sans émotion, la routine des convois qui arrivaient quotidiennement à Treblinka et déversaient sur le quai leur chargement de survivants, affamés, transis et épouvantés, que, tout au long du chemin, d'autres paysans avaient regardés passer en faisant le signe de se trancher la gorge. Revenu aux commandes d'une locomotive, un conducteur de train parcourt à nouveau le chemin jusqu'à Treblinka. Il raconte et, spontanément, refait à son tour le geste terrible de se couper le cou. Des nazis expliquent sans ciller qu'à leurs yeux l'extermination des juifs était devenue la seule solution.



22 | Sortie de secours

www.carrefourdalgerie.com

PAGE PROPOSÉE PAR AEJ HAMMACHE

MOTS FLECHES

Irrégularité	↓	Lieux de combats	↓	Corps céleste	↓	Endommagés	↓	Il vit dans un autre monde	↓
Trop salir		Ouvreuse				Possessif			
→		↓				↓			↓
Encouragement d'arène	→			Poids du contenant	→				
Apporter				Abrasis					
→				↓		Au milieu du rêve	→		
						Localisée			
Fruit rouge		Sort de l'eau	→			↓			
→		Chamois							
		↓				Choisi	→		
						Cloporte d'eau douce			
Fin de mois	→			Pulvérisée	→	↓			
Faite				Abandonna					
→				↓					
									Essence noire
Perceptible	Amon	→				Infinitif	→		↓
	Fait usage					Chevaux bruns			
→		↓				↓			
									Exercice d'adresse
A l'intérieur du ballon		Crasse	→					↓	
→		Réfléchi							
		↓							
									Préfixe
→									
Remis en confiance	→								

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Tuant à grande échelle.
- 2- Qui n'est pas totalement satisfaite.
- 3- Etendue d'eau. Sirop pour boisson fraîche.
- 4- Sans eau. D'aspect uniforme.
- 5- Calcium. Rapidité.
- 6- Cri de chat. En matière de.
- 7- Pour lier. Fruits rouges.
- 8- Parfumer une boisson.
- 9- Négation. Bris de bouteilles.
- 10- Ecimés. Période.

VERTICALEMENT

- 1- Membre d'une organisation paramilitaire.
- 2- Recueil pour rire. Enlevé (phon)
- 3- Emballages. Bête de somme.
- 4- Sigle nazi. Ville d'eau et d'Accords.
- 5- Caractère de ceux qui ne veulent pas vivre avec les autres.
- 6- Durillon. Instruments servant à mesurer la taille.
- 7- Ne sont donc pas lisses.
- 8- Puits naturels. Anneau de cordage.
- 9- Naïves. Métal brillant.
- 10- Repas de bébés. Première page.

F	M	O	R	U	E	L	A	V
E	D	A	S	S	A	P	L	M
A	R	U	E	V	A	L	I	U
C	N	O	M	I	T	V	S	S
G	E	N	O	U	I	C	T	C
R	T	L	F	G	L	A	E	L
A	E	F	U	A	H	P	U	E
V	A	E	I	C	U	A	G	M
U	U	R	A	L	O	G	A	P
R	E	P	O	U	L	N	M	A
E	A	C	C	U	S	E	I	T
G	R	S	A	B	R	E	A	T
E	T	S	I	T	U	L	F	E
L	L	A	T	I	R	A	M	R

MOTS MELES

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les 7 lettres qui restent forment le nom d'une profession d'un "homme de lettres"

ACCUSE	GRAVURE	PACHA
AFFUT	INOCULE	PAGNE
AGUETS	LAVEUR	PASSADE
CLAIRE	LEGER	SABRE
EMPATTER	LISTE	TIMON
FAIM	LOUPER	VALEUR
FILLE	MARITAL	VIGUEUR
FLUTISTE	MORUE	
GENOU	MUSCLE	

Solution du jeu précédent:

PIETE

MOTS EN CROIX

A T V E O N I G U

	F	S	C	
	R	A	O	
G	R			R
D	E			E
H	A			U
	L	N	A	
	E	E	U	

Solution du jeu précédent:

	M	A	F	
	A	T	R	
B	A	S	T	I
D	E	C	A	L
E	G	A	R	E
	R	D	U	
	A	E	X	

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS FLECHES

GRILLE GÉANTE

T	R	A	C	A	S	S	I	E	R
R	E	S	I	S	T	A	N	T	E
A	M	O	N	C	E	L	E	R	A
I	O	C	E	R	I	S	E		
T	R	A	I	T	E	E	I	A	
R	A	N	E	S	E	N	S		
E	A	N	S	E	P	T	T		
S	A	N	A	T	I	R			
S	S	T	E	A	R	I	N	E	
E	V	E	I	L	A	S	E	S	

G	O	E	V	
M	E	N	S	O
N	O	E	F	O
S	E	N	I	L
U	L	A	R	R
G	R	I	L	S
D	E	S	S	I
R	H	O	O	P
A	L	E	S	E
D	U	E	L	G
B	A	L	I	E
T	A	E	N	I
N	U	N	A	L

A	B	E	E	T	S	S
A	S	S	A	P	L	M
A	R	U	E	V	A	L
C	N	O	M	I	T	V
G	E	N	O	U	I	C
R	T	L	F	G	L	A
A	E	F	U	A	H	P
V	A	E	I	C	U	A
U	U	R	A	L	O	G
R	E	P	O	U	L	N
E	A	C	C	U	S	E
G	R	S	A	B	R	E
E	T	S	I	T	U	L
L	L	A	T	I	R	A

PLACER les neuf lettres de la rangée supérieure dans les cases centrales de la croix de façon à former six mots qu'on peut lire trois horizontalement et trois verticalement.

Les noms propres de lieu sont admis, ainsi que les participes passés accordés, mais pas les verbes conjugués.

HOROSCOPE

BÉLIER

Avec Mercure maintenant dans votre Signe, voici un mercredi 1er avril qui ne devrait pas manquer de piquant, notamment si les gens qui vous entourent attendent la dernière minute pour vous mettre au courant de leurs intentions.

TAUREAU

Mars est maintenant en Taureau, et vous trouverez une solution qui rallie les troupes et unifie un groupe. Bien dire fait rire, mais bien faire fait taire! Ce sont des gestes concrets et non des paroles qui cloueront le bec des éternels insatisfaits qui vous critiquent.

GÉMEAUX

L'image que vous projetez en société est souvent différente de celle que vous montrez aux intimes. Et elle ne correspond peut-être pas à l'impression que vous croyez donner. L'essentiel est de paraître abordable. Sans quoi, des personnes timides risquent de ne pas oser vous approcher. En ce 1er avril, c'est votre sourire qui incitera les autres à s'avancer vers vous.

CANCER

Le bonheur peut se trouver dans le renouveau. Au carré de Saturne en Sagittaire, le cycle de la Lune en Vierge peut raviver un besoin de transformations et même faire naître en vous un désir de faire table rase. Bien que le climat astral favorise actuellement le changement, il serait souhaitable de ne pas le provoquer sur un coup de tête.

LION

Le fait de traiter les autres tel que vous aimeriez qu'ils se comportent envers vous ne vous pas obligatoirement dire qu'ils agiront de la sorte. Mais il ne faut pas démissionner pour autant. Dites-vous qu'il y a des gens qui ont besoin de plus de temps que d'autres pour comprendre. P

VIERGE

Bien qu'un intérêt excessif fasse peur à quelqu'un rencontré récemment, il ne faudrait pas basculer dans l'autre extrême en adoptant une attitude réservée à son endroit. L'orgueil peut agir comme mécanisme de défense afin de ne pas perdre la face, mais si une personne vous intéresse, donnez-lui au moins des indices pour vous deviner. L

BALANCE

La présence de Mercure en Bélier, face à la Balance, pourrait surcharger votre horaire. Accordez-vous le droit de reporter certaines choses à plus tard. Mieux vaudra travailler lentement en s'attardant aux détails que de bâcler un projet en essayant d'aller trop vite. Établissez vos priorités et permettez-vous de relaxer afin de ressourcer votre énergie.

SCORPION

Vu que Vénus se trouve toujours en Taureau, face à votre Signe, le climat de ce 1er avril devrait se faire rassurant. Et avec l'arrivée de Mars au même endroit, une situation dont l'issue semblait incertaine pourrait se dessiner clairement, vous permettant d'effectuer un choix plus aisément.

SAGITTAIRE

Il ne serait pas superflu de vous occuper davantage d'entretien. Les choses auxquelles vous tenez dureront plus longtemps si vous en prenez grand soin. Les autres seront toujours là pour vous s'ils se souviennent que vous avez été là pour eux. Accordez votre écoute à quelqu'un qui en a besoin.

CAPRICORNE

Formant une angularité avec Pluton en Capricorne, les 3 astres en Bélier vous pousseront à effectuer des transformations sans trop tarder. Un développement inattendu vous aidera à obtenir ce que vous désirez plus facilement. Rappelez-vous que le rôle de chef de file vous revient.

VERSEAU

Bénéficiant de la protection de Jupiter en Lion, face au Verseau, vous constaterez qu'un développement que vous appréhendez ne se produira pas, étant donné que vous en aviez négativement évalué les conséquences. Métaphoriquement, comme si la trajectoire d'un violent orage bifurquait, vous épargnant du tonnerre, des éclairs et de la moindre goutte de pluie.

POISSONS

Le clin d'œil de la Lune en Vierge vous aidera à réaliser des progrès considérables, même s'ils ne sont pas instantanés. Pour bien faire, mieux vaudra vous défaire de tout idéal perfectionniste et savoir établir une distinction entre l'imperfection et la personnalisation.

MOTS FLÉCHÉS - GRILLE GÉANTE N°199

réjouissez citron- niers sauvages	↓	voie de circula- tion arrière	↓	défalque grâces	↓	déchaus- sées	↓	lichen grisâtre enlève- ments	↓	folles	↓	perfidie travestis la vérité	↓
↓		↓		↓				↓		touché abordes notre satellite	→	↓	
bien cuite vents froids	→					ordinai- res genre de millet	→			↓			
↓					tissu de coton	→	↓						
					bouchés	↓							
fantômes		traqueurs de gibier	→										arbre à fruits rouges
↓		renéré	↓							sodium du chimiste	→		↓
cours au début distance en Chine	→			parle trop fort hélicop- tères	→			résonne	→			dactylo- graphier	↓
↓		crevas- ser canard hybride	→	↓				renvoya l'image	↓	tête d'affiche	→		
diffusée	→					pièce de charrue le même en petit	→			gamelle	↓	groupe de graines esprit	→
couleur du ciel	↓					↓						↓	
				plus haut que la démon- stratif	→		parties charnues vallées inondées	→					
		pièce d'eau voies étroites	→			grande plaque remettre en ordre	→					fait voir sa joie	→
défier	↓					↓						expulser	↓
						très jolie	→						
						brames	↓						bonne cliente
canton suisse prendra du ventre	→			ligne de toiture venues du nez	→					sable fluvial compri- mas	→		
↓				↓						cassant	→		
										fis en vitesse	↓		légumi- neuses
		flottes	→					outil de jardinage absence de vision	→	↓			↓
catégo- ries	↓	divertis	↓					↓					
								enve- loppe de moteur libère	→				
sigle militaire	→			arçon en symbole	→		articles de loi	→	↓				
courant	↓			nation	↓								
						annonce	→						
													partie d'écluse
équipes le voilier	→	virage de skieur île de Charente	→				âge géo- logique pronom des amis	→				vieux plis mot pour choisir	→
↓	↓					qamin déluré	→	↓				devint auda- cieux	→
côté rose le matin	→					grande quantité	→			peaux de serpents	→		



ZONE INTERDITE

Bensalah s'entretient avec le président sud-africain



Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu mardi avec le président sud-africain, Jacob Zuma. L'entretien a eu lieu à la résidence Djenane El-Mithak en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Le président sud-africain avait entamé lundi une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

CNEP-Banque

Plus de 185.000 souscripteurs à la bancassurance



La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) a enregistré 185.822 souscriptions à la bancassurance depuis le lancement, par cette banque, de cette activité en 2009 jusqu'à fin 2014, indique le bilan de cette banque publique qui fournit trois produits d'assurance. L'essor de cette filière d'activité, consistant à proposer des produits d'assurance par le réseau bancaire, a été tiré essentiellement par le produit "Assurance des Emprunteurs" (ADE) avec 90.978 assurés à fin

2014. Cette forme d'assurance, destinée aux particuliers qui sont bénéficiaires de crédits hypothécaires, couvre les risques de décès et d'invalidité absolue et définitive. Pour le deuxième produit, appelé "CNEP Total Prévoyance" (CTP), il garantit au souscripteur ou à ses ayants droit un capital choisi sur le contrat d'adhésion et couvre aussi les risques décès et d'invalidité absolue et définitive. Proposée aux personnes âgées entre 19 et 60 ans, cette forme de prévoyance a attiré 76.763 clients jusqu'à la fin de

l'année dernière. En outre, la CNEP-Banque comptait 18.081 souscripteurs à fin 2014 pour l'assurance "Sahti" (ma santé). Lancé en mars 2013, Sahti est un produit d'assurance-santé qui garantit le versement d'un capital à l'assuré en cas de diagnostic d'une maladie grave (cancer) avec une indemnité journalière en cas d'hospitalisation. Ce produit est proposé en deux formules: L'individuelle qui couvre l'adhérent, et la familiale qui couvre l'adhérent, son conjoint et les enfants de moins de 19 ans.

Décès de la journaliste Fatma Nemir

Fatma Nemir, journaliste à la Télévision algérienne (ENTV), est décédée mardi à l'âge de 42 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de l'ENTV. La défunte a rejoint la Télévision algérienne en 1995 où elle a travaillé dans plusieurs rédactions dont l'économique et le reportage. Elle a également travaillé à la rédaction des journaux télévisés. En cette pénible circonstance, le ministre de la Communication, Hamid Grine a présenté ses sincères condoléances à la famille et aux collègues de la défunte, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en son vaste paradis.

VOTRE DJEZZY CONNECT 3G+



200 DA
SEULEMENT

UN ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AUX SITES



Stock limité. Acquisition du Pack sans engagement.

Durant la promotion vous pouvez souscrire à tout moment aux offres Djazzy Speed et 4G+ en composant *707*.

Le 3G de Djazzy est disponible dans les Wilayas suivantes : Alger, Blida, Mostaganem, Ain Defla, Oran, Skikda, El Oued, Constantine, Ouargla, Bechar, Sétif, Boumerdes, Tizi Ouzou, Djelfa, Tiaret, Ain Tadjemout, El Bayadh, Mila, Guelma, et Saida.



www.djezzzy.dz

مرحباً بالجد
DJEZZY
جازي